EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 1, 2023

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4:16 p.m. [ET] to examine Bill C-35, An Act respecting early learning and child care in Canada.

Senator Ratna Omidvar (Chair) in the chair.

[Translation]

The Chair: My name is Ratna Omidvar, and I'm a senator from Ontario.

[English]

I am the Chair of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. I would like to begin by welcoming members of the committee, witnesses and members of the public watching our proceedings.

Before we begin, I would like to suggest a round of introductions for our senators starting with the vice-chair of the committee, Senator Cordy.

Senator Cordy: Welcome to our committee this afternoon. My name is Jane Cordy, and I'm a senator from Nova Scotia.

[Translation]

Senator Moncion: Lucie Moncion, a senator from Ontario.

Senator Cormier: Welcome. Senator René Cormier from New Brunswick.

[English]

Senator Burey: Welcome. Sharon Burey, senator for Ontario.

Senator Moodie: Rosemary Moodie from Ontario.

Senator McPhedran: Senator Marilou McPhedran from Manitoba.

Senator Cardozo: Andrew Cardozo from Ontario.

Senator Dasko: Donna Dasko, senator from Ontario.

[Translation]

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Quinn: Jim Quinn from New Brunswick.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 1^{er} novembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 16 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-35, Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada.

La sénatrice Ratna Omidvar (présidente) occupe le fauteuil.

[Français]

La présidente : Je m'appelle Ratna Omidvar et je suis une sénatrice de l'Ontario.

[Traduction]

Je suis présidente du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue aux membres du comité, aux témoins et aux membres du public qui suivent nos délibérations.

Avant de commencer, je voudrais que chaque sénateur se présente, en commençant par la vice-présidente du comité, la sénatrice Cordy.

La sénatrice Cordy: Bienvenue devant notre comité cet après-midi. Je m'appelle Jane Cordy, sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

[Français]

La sénatrice Moncion: Lucie Moncion, sénatrice de l'Ontario.

Le sénateur Cormier : Bienvenue. Sénateur René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

La sénatrice Burey : Bienvenue. Sharon Burey, sénatrice de l'Ontario.

La sénatrice Moodie: Rosemary Moodie, de l'Ontario.

La sénatrice McPhedran: Sénatrice Marilou McPhedran, du Manitoba.

Le sénateur Cardozo: Andrew Cardozo, de l'Ontario.

La sénatrice Dasko: Donna Dasko, sénatrice de l'Ontario.

[Français]

La sénatrice Seidman: Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Quinn: Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

[English]

The Chair: Today, we continue our consideration of Bill C-35, An Act respecting early learning and child care in Canada.

Joining us today, we welcome, for the first panel, in person from Inuit Tapiriit Kanatami, Natan Obed, President; and Amy Graham, Manager of Policy Advancement. By video conference, from the Assembly of First Nations, we are joined by Joanna Bernard, Interim National Chief; Stephanie Wellman, Director of Social Development; Jessica Quinn, Senior Policy Analyst, Social Development; and Melanie Omeniho, President of Les Femmes Michif Otipemisiwak. Thank you for joining us today.

Witnesses will have five minutes allocated for their opening statements, followed by questions from the senators.

Mr. Obed, we will begin with your opening remarks, followed by Interim National Chief Bernard and Ms. Omeniho. Mr. Obed, the floor is yours.

Natan Obed, President, Inuit Tapiriit Kanatami: Nakurmiik. Thank you so much, Madam Chair. It's always good to be with all of you here in the Senate.

This particular piece of legislation is seen very positively by Inuit. We have worked very closely with the federal government on early learning and child care across Inuit Nunangat and wherever Inuit live, especially in the last eight years.

I am the President of Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK, the national organization representing the 70,000 Inuit across Canada. We work together with Inuit land claim regions in Nunatsiavut in northern Labrador, Nunavik in northern Quebec, Nunavut through Nunavut Tunngavik in the jurisdiction of Nunavut, and the Inuvialuit Regional Corporation in the Northwest Territories.

An effective early learning and child care system — and a system that represents and respects Inuit self-determination — is critical to address the social and economic disparities between Inuit and other Canadians. As of 2019, 52% of Inuit in Inuit Nunangat live in overcrowded homes as opposed to 9% of all other Canadians, and 70% of Inuit households are food insecure as opposed to only 8% of other Canadians. Accessible early learning and child care could help increase employment rates, which currently stand at 47.5% of Inuit across Inuit Nunangat, and it would also help address tremendous income disparities within Inuit Nunangat. As of 2019, the median pre-tax income

[Traduction]

La présidente : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi C-35, Loi relative à l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada.

Pour notre premier groupe de témoins, nous recevons aujourd'hui Natan Obed, président, et Amy Graham, gestionnaire de l'avancement des politiques, d'Inuit Tapiriit Kanatami. Par vidéoconférence témoignent Joanna Bernard, cheffe nationale par intérim, Stephanie Wellman, directrice du développement social, et Jessica Quinn, analyste principale des politiques, Développement social, de l'Assemblée des Premières Nations; ainsi que Melanie Omeniho, présidente des Femmes Michif Otipemisiwak. Merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

Cinq minutes seront accordées aux témoins pour leurs déclarations préliminaires, qui seront suivies par les questions des sénateurs.

Monsieur Obed, nous commencerons par votre déclaration préliminaire, suivie de celle de la cheffe nationale intérimaire Bernard et de Mme Omeniho. Monsieur Obed, vous avez la parole.

Natan Obed, président, Inuit Tapiriit Kanatami: Nakurmiik. Je vous remercie beaucoup, madame la présidente. C'est toujours un plaisir d'être avec vous tous ici, au Sénat.

La présente mesure législative est vue d'un très bon œil par les Inuits. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral sur le plan de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans l'Inuit Nunangat et partout où vivent les Inuits, surtout au cours des huit dernières années.

Je suis président de l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK, l'organisation nationale qui représente les 70 000 Inuits du Canada. Nous travaillons en collaboration avec les régions inuites visées par des revendications territoriales au Nunatsiavut, dans le Nord du Labrador, au Nunavik, dans le Nord du Québec, au Nunavut, par l'intermédiaire de Nunavut Tunngavik dans le territoire du Nunavut, et par l'entremise de la Société régionale inuvialuite, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Un système efficace d'apprentissage et de garde des jeunes enfants — et qui représente et respecte l'autodétermination des Inuits — est essentiel pour combler les disparités sociales et économiques entre les Inuits et les autres Canadiens. En 2019, 52 % des Inuits de l'Inuit Nunangat vivaient dans des logements surpeuplés, comparativement à 9 % pour les autres Canadiens, et 70 % des ménages inuits souffraient d'insécurité alimentaire, comparativement à seulement 8 % pour les autres Canadiens. L'accès à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants pourrait contribuer à augmenter les taux d'emploi, qui s'établissent à actuellement à 47,5 % pour les Inuits dans l'Inuit Nunangat.

for non-Indigenous persons in our homeland was \$92,000 as opposed to the median income of only \$23,000 for Inuit.

These incredible disparities in socio-economic outcomes underpin a number of different socio-economic challenges, but early learning and child care is one of those key foundations in order to build prosperity within our communities, but also for Inuit children to get a very positive start in Inuktitut and within the community. Our early learning and child care centres build a sense of Inuit identity and foster an environment that builds upon the rich language use that exists in our homes.

With those principles, Inuit have come together and created an Inuit early learning and child care, or ELCC, framework. This framework has been the basis for federal investment for Inuit in the past seven or eight years. We have a 10-year fiscal agreement with the Government of Canada on building on Inuit self-determination within early learning and child care within Inuit Nunangat.

In September of this year, the ITK board of directors allocated the next 10 years of available funding. In doing so, they have enabled strategic investments to allow for systemic changes throughout the Inuit early learning and child care sector. With the increasingly high cost of living faced throughout Inuit Nunangat, it's important that Bill C-35 explicitly indicates that the funding commitments that have been made will remain permanent.

As with many other witnesses that have brought this forward to this table, recruitment and retention of early childhood educators remains a persistent issue across Canada and within Inuit Nunangat. Efforts have been made regionally to increase salaries and benefits for early childhood educators and to make child care professional development training and education available to those interested individuals in communities. However, these efforts need to be supported by a federal plan to support Inuit early childhood educators that respect Inuit self-determination in collaboration with federal, provincial and territorial governments. It's important for us now to see the revision that was made in 7(d) that now indicates direct language to recruitment and retention of a qualified and well-supported early childhood education workforce across Canada deserving of national action.

Cela aiderait également à réduire les énormes disparités de revenu dans l'Inuit Nunangat. En 2019, le revenu médian avant impôt était de 92 000 \$ pour les personnes non autochtones dans notre territoire traditionnel, comparativement à 23 000 \$ pour les Inuits.

Ces disparités incroyables dans les résultats socioéconomiques sont à l'origine d'un certain nombre de difficultés socioéconomiques, mais l'apprentissage et la garde des jeunes enfants constituent l'un des fondements clés qui favorisent la prospérité au sein de nos communautés, et qui permettent également aux enfants inuits d'avoir un départ très positif en inuktitut au sein de la communauté. Nos centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants créent un sentiment d'identité inuite et favorisent un environnement qui s'appuie sur la riche utilisation de la langue dans nos foyers.

Forts de ces principes, les Inuits se sont réunis et ont élaboré un cadre inuit d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, ou AGJE. Ce cadre a servi de base à l'investissement fédéral pour les Inuits au cours des sept ou huit dernières années. Nous avons conclu un accord financier de 10 ans avec le gouvernement du Canada pour le renforcement de l'autodétermination des Inuits en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans l'Inuit Nunangat.

En septembre dernier, le conseil d'administration de l'ITK a affecté le financement disponible pour les 10 prochaines années. Ce faisant, il a permis d'effectuer des investissements stratégiques pour apporter des changements systémiques dans l'ensemble du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants inuits. Le coût de la vie étant de plus en plus élevé dans l'Inuit Nunangat, il est important que le projet de loi C-35 indique explicitement que les engagements financiers qui ont été pris demeurent permanents.

Comme l'ont souligné de nombreux autres témoins, le recrutement et le maintien en poste des éducatrices de la petite enfance demeurent un problème persistant au Canada et dans l'Inuit Nunangat. Des efforts ont été déployés à l'échelle régionale pour accroître les salaires et les avantages sociaux de ces éducatrices et offrir aux membres des communautés intéressés une formation et une éducation de perfectionnement professionnel en matière de garde d'enfants. Toutefois, ces efforts doivent être appuyés par un plan fédéral visant à soutenir les éducatrices inuites de la petite enfance et respectant l'autodétermination des Inuits en collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Il importe maintenant pour nous de voir la modification qui a été apportée à l'alinéa 7d), qui indique maintenant explicitement que le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée et bien appuyée en éducation de la petite enfance dans tout le Canada méritent une action nationale.

Bill C-35 establishes in law the National Advisory Council on Early Learning and Child Care. There is no specific mention of who would make up the Indigenous membership on the council, but it's important for all of you to understand that Inuit have an existing Inuit-to-Crown partnership through the Inuit-Crown Partnership Committee. These bilateral relationships also exist between Inuit treaty organizations and the federal government.

The existing work we have done in ELCC and the very specific relationship that we have with the federal government through the Inuit-Crown Partnership Committee should not be undermined by the creation of the council or the associated work of that council in advising government. This is where the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, implementation actions meld with federal legislative measures, and the creation of councils and using those councils as a way to inform government on what to do on Indigenous early learning is actually a weaker mechanism than the mechanisms that already exist, which we have fought for within our relationship with the Crown.

As Inuit, we support Bill C-35, but we do put that flag before government that when you say "Indigenous" in a piece of legislation, it is defined by Inuit, First Nations and Métis as in section 35 the Constitution. But in the wording of the bill as it stands, it does not ensure that Inuit, First Nations and Métis will be working equitably within the implementation of the act and especially the council. *Nakurmiik*.

The Chair: Thank you very much.

Joanna Bernard, Interim National Chief, Assembly of First Nations: Kwey kwey. Greetings, I am Joanna Bernard, the Interim National Chief for the Assembly of First Nations, or AFN, and the Regional Chief for New Brunswick. I'm a member of the Madawaska Maliseet First Nation, and I would like to acknowledge the lands that we are having this meeting on, the traditional unceded Algonquin territory. Thank you for inviting me here today. I'm going to talk about the concerns of the AFN with respect to Bill C-35.

The AFN is a national advocacy organization that has led the advancement of First Nations priorities for caring for their children for decades. The AFN represents almost a million First Nation members. In 2018, the AFN developed a national framework on early learning and child care that outlines the vision and goals for a First Nations-determined system of child care. The vision of this framework is happy and healthy First Nations children, supported by a system of child care grounded

Le projet de loi C-35 enchâsse dans la loi le Conseil consultatif national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Il ne comprend rien de précis sur la représentation autochtone au sein du conseil, mais il est important que vous compreniez tous que les Inuits ont déjà un partenariat avec la Couronne par l'entremise du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne. Ces relations bilatérales existent également entre les organisations inuites signataires de traités et le gouvernement fédéral.

Le travail que nous avons accompli dans le domaine de l'AGJE et la relation très précise que nous entretenons avec le gouvernement fédéral par l'entremise du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne ne devraient pas être minés par la création du conseil ou par le travail connexe qu'effectue ce dernier pour conseiller le gouvernement. C'est là que les mesures de mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ou DNUDPA, se fusionnent avec les mesures législatives fédérales, et la création de conseils et leur utilisation comme moyen d'informer le gouvernement sur ce qu'il faut faire en matière d'apprentissage des jeunes enfants autochtones constitue en fait un mécanisme plus faible que ceux qui existent déjà et pour lesquels nous nous sommes battus dans le cadre de notre relation avec la Couronne.

En tant qu'Inuits, nous appuyons le projet de loi C-35, mais nous signalons au gouvernement que lorsqu'il dit « Autochtone » dans un texte de loi, ce terme inclut les Inuits, les Premières Nations et les Métis, comme dans l'article 35 de la Constitution. Toutefois, le libellé actuel du projet de loi ne garantit pas que les Inuits, les Premières Nations et les Métis travailleront de façon équitable à la mise en œuvre de la loi et, surtout, du conseil. *Nakurmiik*.

La présidente : Je vous remercie beaucoup.

Joanna Bernard, cheffe nationale par intérim, Assemblée des Premières Nations: Kwey kwey. Bonjour. Je m'appelle Joanna Bernard et je suis cheffe nationale par intérim de l'Assemblée des Premières Nations, ou APN, et cheffe régionale du Nouveau-Brunswick. Je suis membre de la Première Nation malécite du Madawaska, et j'aimerais reconnaître que les terres sur lesquelles nous tenons cette réunion se situent sur le territoire traditionnel algonquin non cédé. Je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui. Je parlerai des préoccupations de l'APN au sujet du projet de loi C-35.

L'APN est une organisation nationale de défense des droits qui, depuis des décennies, dirige l'avancement des priorités des Premières Nations en ce qui concerne les soins prodigués à leurs enfants. L'APN représente près d'un million de membres des Premières Nations. En 2018, elle a élaboré un cadre national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants qui décrit la vision et les objectifs d'un système de garde d'enfants déterminé par les Premières Nations. La vision de ce cadre est celle d'enfants des

in First Nations languages and cultures and governed by First Nations.

Our children are gifts from the Creator, and it is our sacred duty to protect them and raise them to know and be proud of their identity as First Nations. Studies have also shown that those individuals who have a strong attachment to their language, culture and traditions have better resilience to racism and colonization.

My remarks today will focus on the AFN's concerns regarding the Government of Canada's failure to uphold the duty to consult and accommodate as required under constitutional law when developing Bill C-35, and which is also envisioned under the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. Furthermore, the legislation fails to respect First Nations' rights and jurisdiction over this subject matter.

In drafting Bill C-35, the Government of Canada did not meaningfully engage with rights holders and opted not to co-develop this legislation with First Nations. In 2022, Employment and Social Development Canada only sought written feedback from stakeholders to inform the development of federal child care legislation. This does not constitute meaningful engagement or consultation as required by the UN declaration. The feedback that emerged from the limited engagement process pointed to the need to respect Aboriginal and treaty rights and to co-develop the legislation with Indigenous partners, something that is notably absent from Bill C-35.

The UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples affirms First Nations rights to participate in decision making that affects them. The UN declaration calls on governments to consult with Indigenous peoples and obtain their free, prior and informed consent before taking legislative measures that may affect them. The bill was amended in the House of Commons to state Canada's commitment to obtaining the free, prior and informed consent of Indigenous peoples. However, there has been no action on this, and free, prior and informed consent has not been obtained in the case of Bill C-35.

Bill C-35 also fails to acknowledge the inherent rights and jurisdiction of First Nations to care for our children according to their cultures, languages, laws and traditions.

Premières Nations heureux et en santé, soutenus par un système de garde d'enfants ancré dans les langues et les cultures des Premières Nations et régi par ces dernières.

Nos enfants sont des dons du Créateur, et il est de notre devoir sacré de les protéger et de les élever pour qu'ils connaissent leur identité en tant que membres des Premières Nations et en soient fiers. Des études ont également montré que les personnes qui ont un fort attachement à leur langue, à leur culture et à leurs traditions ont une meilleure résilience au racisme et à la colonisation.

Mes observations d'aujourd'hui porteront sur les préoccupations de l'APN quant au défaut du gouvernement du Canada de respecter l'obligation de consulter et d'accommoder les parties prenantes lors de l'élaboration du projet de loi C-35, comme l'exige le droit constitutionnel et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. En outre, le projet de loi ne respecte pas les droits et la compétence des Premières Nations en la matière.

En rédigeant le projet de loi C-35, le gouvernement du Canada n'a pas consulté de façon significative les titulaires de droits et a choisi de ne pas élaborer conjointement cette mesure législative avec les Premières Nations. En 2022, Emploi et Développement social Canada a seulement sollicité les commentaires écrits des parties prenantes pour éclairer l'élaboration du projet de loi fédéral sur les services de garde d'enfants. Cela ne constitue pas un engagement ou une consultation significative comme l'exige la déclaration des Nations unies. Les commentaires formulés dans le cadre de ce processus de mobilisation limité soulignaient la nécessité de respecter les droits ancestraux et issus de traités, et d'élaborer conjointement le projet de loi avec les partenaires autochtones, une observation qui brille par son absence dans le projet de loi C-35.

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones affirme le droit des Premières Nations de participer aux processus décisionnels qui les touchent. Cette déclaration demande aux gouvernements de consulter les peuples autochtones et d'obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause avant d'élaborer des mesures législatives qui pourraient les toucher. Le projet de loi a été amendé à la Chambre des communes pour énoncer l'engagement du Canada à obtenir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones. Toutefois, aucune mesure n'a été prise à cet égard, et ce consentement n'a pas été obtenu dans le cas du projet de loi C-35.

Le projet de loi C-35 ne reconnaît pas non plus le droit et la compétence inhérents des Premières Nations de prendre soin de leurs enfants selon leurs cultures, leurs langues, leurs lois et leurs traditions.

It is positive that Bill C-35 makes a commitment to long-term funding for child care, but it must go further to commit to sustainable and needs-based funding for First Nations. First Nations children need strong commitments to their well-being, backed by long-term funding, to address the deep gaps that decades of underfunding have created.

To address these concerns, I ask the Government of Canada to take time to meaningfully engage with First Nations rights holders on this legislation. It is critical that the voices of First Nations be reflected in the bill, which will impact our children and families for generations to come.

I was pleased to see that the bill now includes Indigenous representation on the National Advisory Council on Early Learning and Child Care, but this does not go far enough. First Nations have distinct needs and priorities apart from those of our Inuit and Métis partners, and we need distinct representatives who are appointed by First Nations to represent our interests on this committee.

Finally, I urge the Government of Canada to work with First Nations to understand the current state of child care needs and to make meaningful investments to fill the gaps that decades of underfunding have created.

As you study this bill, I ask that you keep past, present and future generations of First Nations children in your hearts. I remind you of the rights of our children to grow up surrounded by their cultures, languages and traditions, and of the role that high-quality First Nations-determined child care plays in upholding those rights.

Woliwon, wela'lin, thank you.

The Chair: Thank you very much. We will now hear from Ms. Omeniho.

Melanie Omeniho, President, Les Femmes Michif Otipemisiwak: Good afternoon. I would like to acknowledge that I am joining you today from Treaty 6 territory in the motherland of the Métis Nation.

Les Femmes Michif Otipemisiwak, also known as LFMO, is the national Indigenous women's organization democratically mandated to represent the women of the Métis Nation across the Métis Nation motherland. We advocate nationally and internationally for the equal treatment, health and well-being of all Métis people, with a focus on the rights, needs and priorities of Métis women, youth, children and 2SLGBTQQIA+ Métis.

Il est bon que le projet de loi C-35 prévoie un engagement à l'égard du financement à long terme des services de garde d'enfants, mais il doit aller plus loin pour garantir aux Premières Nations un financement durable et fondé sur les besoins. Les enfants des Premières Nations ont besoin de solides engagements à l'égard de leur bien-être, appuyés par un financement à long terme, pour combler les graves lacunes découlant de décennies de sous-financement.

Pour répondre à ces préoccupations, je demande au gouvernement du Canada de prendre le temps de discuter sérieusement de ce projet de loi avec les titulaires de droits des Premières Nations. Il est essentiel que les voix des Premières Nations soient prises en compte dans le projet de loi, qui aura des répercussions sur nos enfants et nos familles pour les générations à venir.

J'ai été enchantée de constater que le projet de loi prévoit maintenant une représentation autochtone au sein du Conseil consultatif national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, mais cela ne va pas assez loin. Les Premières Nations ont des besoins et des priorités distincts de ceux de leurs partenaires inuits et métis, et nous avons besoin de représentants distincts qui sont nommés par les Premières Nations pour défendre nos intérêts au sein de ce comité.

Enfin, j'exhorte le gouvernement du Canada à travailler avec les Premières Nations pour comprendre l'état actuel des besoins en matière de garde d'enfants et effectuer des investissements substantiels pour combler les lacunes découlant de décennies de sous-financement.

Dans le cadre de votre étude du projet de loi, je vous demande de garder dans votre cœur les générations passées, présentes et futures d'enfants des Premières Nations. Je vous rappelle le droit de nos enfants de grandir entourés de leurs cultures, de leurs langues et de leurs traditions, et le rôle que jouent des services de garde de haute qualité, déterminés par les Premières Nations, dans la défense de ces droits.

Woliwon, wela'lin, merci.

La présidente : Je vous remercie beaucoup. Nous entendrons maintenant Mme Omeniho.

Melanie Omeniho, présidente, Les Femmes Michif Otipemisiwak: Bonjour. J'aimerais souligner que je me joins à vous aujourd'hui depuis le territoire visé par le Traité n° 6, sur les terres ancestrales de la nation métisse.

Les Femmes Michif Otipemisiwak, également appelée LFMO, est l'organisation nationale des femmes autochtones qui a le mandat démocratique de représenter les femmes de la nation métisse sur l'ensemble des terres ancestrales de la nation métisse. Nous militons à l'échelle nationale et internationale pour l'égalité de traitement, la santé et le bien-être de tous les Métis, en mettant l'accent sur les droits, les besoins et les

LFMO supports Bill C-35, as it would help support the Indigenous Early Learning and Child Care Framework. Early childhood development for Métis early learners is one of the most critical stages in building a connection to oneself, one's ancestors, culture, community and the land.

Métis women have traditionally been and continue to be at the heart of the Métis Nation. As caregivers, teachers, mothers, kookums and aunties, Métis women have always been deeply involved in their children's early learning and child care. As those who bring our children into the world, Métis women and gender-diverse people have been especially impacted by the challenges faced in accessing early learning and child care programs.

Further developments in ELCC programming need a distinction-based approach that also prioritizes a gender-based analysis framework. Until very recently, there has been a significant absence of culturally appropriate ELCC programming for Métis children. While some great work has been undertaken to address this, notably through various provincial developments under the banner of the Canada-Métis Nation Early Learning and Child Care Accord signed by the Métis Nation and the Canadian government in 2019, there is still a great deal of work to be done, as what is currently in place is nowhere close to sufficient to meet both the needs and demand for Métis ELCC programming.

There is an urgent need to address funding gaps and Métisspecific programming gaps, and Métis-led ELCC initiatives are ever more urgent to ensure that the call for this is being met. The absent or insufficient funding and support of such programming, amidst the pressures on Métis women and 2SLGBTQQIA+ parents to continue taking part in the wage labour economy, is tantamount to pushing further assimilation of the Métis Nation.

Given the guiding principles that Bill C-35 states, LFMO recommends that the Government of Canada fund the generation of further distinctions-based and gender disaggregated data collection regarding Métis early learning and child care.

The act sets out a National Advisory Council on Early Learning and Child Care. LFMO would like to advocate for Métis women and 2SLGBTQQIA+ parents at tables, working groups and in work undertaken to understand Métis-specific challenges with early learning and child care needs. We want to commit to long-term, systemic change by putting in place Métis-specific funding and support for the construction of Métis early

priorités des femmes, des jeunes des enfants métis 2ELGBTQQIA+.

LFMO appuie le projet de loi C-35, car il aiderait à soutenir le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. Le développement de la petite enfance chez les jeunes apprenants métis est l'une des étapes les plus cruciales pour établir un lien avec eux-mêmes, leurs ancêtres, leur culture, leur communauté et la terre.

Les femmes métisses ont toujours été et continuent d'être au cœur de la nation métisse. En tant que soignantes, enseignantes, mères, kookums et tantes, les femmes métisses se sont toujours profondément impliquées dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Étant celles qui donnent le jour à nos enfants, les femmes métisses et les personnes de diverses identités de genre sont particulièrement touchées par les difficultés d'accès aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

L'élaboration d'autres programmes d'AGJE nécessite une approche fondée sur la distinction qui privilégie également un cadre d'analyse comparative entre les sexes. Jusqu'à tout récemment, il manquait cruellement de programmes d'AGJE adaptés à la culture des enfants métis. Bien que d'excellents travaux aient été entrepris à cet égard, notamment dans le cadre de divers projets provinciaux effectués au titre de l'Accord Canada-nation métisse sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants signé par la nation métisse et le gouvernement du Canada en 2019, il y a encore beaucoup de travail à faire, car ce qui est actuellement en place est loin d'être suffisant pour répondre à la fois aux besoins et à la demande en programmes d'AGJE pour les Métis

Il est urgent de combler les lacunes en matière de financement et de programmes propres aux Métis, et encore plus urgent d'avoir des initiatives d'AGJE dirigées par les Métis pour répondre à cet appel. Vu les pressions qui s'exercent sur les femmes métisses et les parents 2ELGBTQQIA+ pour continuer de participer à l'économie du travail rémunéré, l'absence ou l'insuffisance de financement et de soutien pour ces programmes équivalent à favoriser davantage l'assimilation de la nation métisse.

Compte tenu des principes directeurs énoncés dans le projet de loi C-35, LFMO recommande que le gouvernement du Canada finance la collecte de nouvelles données désagrégées sur les distinctions et le genre en ce qui concerne l'apprentissage et la garde des jeunes enfants métis.

Le projet de loi établit un Conseil consultatif national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. LFMO aimerait défendre les intérêts des femmes métisses et des parents 2ELGBTQQIA+ aux tables de travail, au sein des groupes de travail et dans les travaux entrepris pour comprendre les défis propres aux Métis sur le plan de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Nous voulons nous engager à apporter des

learning and child care centres across the Métis Nation homeland.

LFMO would like to see the Government of Canada commit to creating more Métis-specific early learning and child care programs. Those include engaging in consultation work with Métis families from the ground up.

What is required is a commitment to the expansion of a short-term early learning and child care solution for Métis women and 2SLGBTQQIA+ parents, with an expanded focus on immediate assistance for Métis girls, women and 2SLGBTQQIA+ people and their children who are fleeing domestic violence and abuse.

We advocate for the development of targeted, permanent, subsidized Métis-specific daycare programming that is responsive to and reflective of the local costs of living and housing in each area specifically. Further targeted, permanent, subsidized Métis-specific daycare programming and funding for Métis families who have children with disabilities and other special needs is fundamentally required.

When there is space for Métis early learners as well as culturally specific tools, Métis children are better positioned to reach their full potential. If the Government of Canada is committed to achieving reconciliation with Métis people, ELCC programming that prioritizes the needs of Métis people must be upheld.

LFMO supports the passing and implementation of Bill C-35 only to ensure that Métis children have continued access to high-quality Métis-centred early learning and child care.

Thank you for inviting me here today and taking the time to hear us. Thank you.

The Chair: Thank you so much, Ms. Omeniho.

We have a full house today. For your questions, you will have four minutes each, which includes the question and the answer. I intend to commit myself to your four minutes.

Senator Cordy: Didn't there used to be a TV show where the person had a gong?

The Chair: I have a gavel.

Senator Cordy: That works.

Thank you so much. I found all of your presentations excellent and very informative. I have about 10 questions in my notes when I was taking them, but I will forego and just ask one.

changements systémiques à long terme en mettant en place un financement et un soutien exclusif aux Métis pour la construction de centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants métis dans tout le territoire de la nation métisse.

LFMO voudrait que le gouvernement du Canada s'engage à créer davantage de programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants propres aux Métis. Il devrait notamment mener des consultations auprès des familles métisses dès le départ.

Ce qu'il faut, c'est un engagement à élaborer une solution à court terme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les femmes métisses et les parents 2ELGBTQQIA+, en mettant davantage l'accent sur l'aide immédiate aux filles, aux femmes et les personnes 2ELGBTQQIA+ métisses et leurs enfants qui fuient la violence familiale et la maltraitance.

Nous préconisons l'élaboration d'un programme de garde des jeunes enfants ciblé, permanent et subventionné destiné aux Métis qui tienne compte du coût de la vie et du logement à l'échelle locale dans chaque région. D'autres programmes de garde des jeunes enfants ciblés, permanents et subventionnés destinés aux Métis et du financement pour les familles métisses qui ont des enfants ayant un handicap ou d'autres besoins spéciaux sont fondamentalement nécessaires.

Lorsqu'il y a de la place pour les jeunes apprenants métis ainsi que des outils adaptés à leur culture, les enfants métis sont mieux en mesure de réaliser leur plein potentiel. Si le gouvernement du Canada est déterminé à réussir la réconciliation avec les Métis, les programmes d'AGJE qui accordent la priorité aux besoins des Métis doivent être maintenus.

LFMO appuie l'adoption et la mise en œuvre du projet de loi C-35 uniquement pour s'assurer que les enfants métis continuent d'avoir accès à des services d'apprentissage et de garde de grande qualité axés sur les Métis.

Je vous remercie de m'avoir invitée ici aujourd'hui et de prendre le temps de nous écouter. Merci.

La présidente : Je vous remercie beaucoup, madame Omeniho.

Il y a bien du monde aujourd'hui. Pour vos questions, vous disposez de quatre minutes chacun, et ce, pour la question et la réponse. J'entends faire respecter ce temps.

La sénatrice Cordy: N'y avait-il pas une émission de télévision où la personne avait un gong?

La présidente : J'ai un maillet.

La sénatrice Cordy: Cela convient.

Merci beaucoup. J'ai trouvé vos déclarations excellentes et très instructives. J'ai une dizaine de questions dans les notes que j'ai prises, mais je passerai outre et n'en poserai qu'une seule. You have all provided some interesting data and research that you have done within your communities. Do we have sufficient data? Do we have sufficient research into early learning and child care for First Nations, Inuit and Métis peoples? From what I have read and heard from you today, we have to be very aware of differing needs that have to be met within the communities.

Could you tell me if we need more information or do we have enough data but we're just not using it when making government legislation?

Ms. Bernard: Thank you for the question, senator.

In reference to whether we have enough data, there might be adequate reports out there that might help, but it all comes down to the development of the legislation that I feel is needed here. You can't have one person when there are three national organizations. You have the Inuit, the Métis and the First Nations. Putting one member on a national advisory board does not adequately represent us all. Even with a bunch of papers and reports, there is a lack there.

One way or the other, I feel there is a need to really engage with First Nations, the different organizations and get everyone around the table to talk.

This has been done time and time again with other bills and legislation that they try to pass. They prepare something, present it to us and then say, "What do you think about this?" That's not how it's supposed to work. We need to be there from the very beginning. Nothing about us, without us. I have been saying that to every senator and prime minister that I have met. It's important. It seems like I am sounding like a broken record here in saying it because it seems to be the same message that I'm repeating and nothing is changing. It really needs to be looked at.

You save time and money if you do it that way, too. Start from the beginning. We're with you, and we work together and come up with something that will make sure that our rights are not infringed upon in any way, shape or form, and then you move forward and you can have these discussions.

The Chair: Thank you very much, Interim National Chief Bernard. We need to hear from Mr. Obed and Ms. Omeniho in precisely one minute and six seconds.

Vous avez toutes fourni des données et des recherches intéressantes que vous avez recueillies et effectuées au sein de vos communautés. Avons-nous suffisamment de données? Avons-nous suffisamment de recherches sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour les Premières nations, les Inuits et les Métis? D'après ce que j'ai lu et entendu de votre part aujourd'hui, nous devons être très conscients des différents besoins qui doivent être comblés au sein des communautés.

Pourriez-vous me dire si nous avons besoin de plus de données ou si nous en avons suffisamment, sans toutefois les utiliser lors de l'élaboration de projets de loi au gouvernement?

Mme Bernard: Je vous remercie de votre question, sénatrice.

Pour ce qui est de savoir si nous avons suffisamment de données, je dirais qu'il existe peut-être des rapports qui seraient utiles, mais tout se résume à l'élaboration d'une mesure législative que j'estime nécessaire ici. On ne peut pas avoir une seule personne alors qu'il y a trois organisations nationales. Il y a les Inuits, les Métis et les Premières Nations. La présence d'un seul membre au sein d'un conseil consultatif national ne permet pas de nous représenter tous de manière adéquate. Même avec un grand nombre de documents et de rapports, ce serait insuffisant.

D'une manière ou d'une autre, je pense qu'il est nécessaire de s'engager réellement avec les Premières Nations et les différentes organisations, et de réunir tout le monde autour de la table pour discuter.

Cela a été fait à maintes reprises avec d'autres projets de loi et mesures législatives qu'ils essaient de faire adopter. Ils préparent quelque chose, nous le présentent et nous disent ensuite : « Qu'en pensez-vous? » Les choses devraient fonctionner autrement. Nous devons être présents dès le début. Rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous. C'est ce que j'ai dit à tous les sénateurs et à tous les premiers ministres que j'ai rencontrés. C'est important. J'ai l'impression d'être un disque rayé en le disant parce qu'il me semble que je répète le même message et que rien ne change. Il faut vraiment se pencher sur la question.

Vous gagnerez du temps et de l'argent en procédant de la sorte. Commencez par le commencement. Nous sommes avec vous, nous travaillons ensemble et nous trouvons une solution qui garantit que l'on ne porte pas atteinte à nos droits d'une manière ou d'une autre, et ensuite vous allez de l'avant et vous pouvez avoir ces discussions.

La présidente : Merci beaucoup, madame la cheffe nationale par intérim Bernard. Nous avons précisément une minute et six secondes pour entendre M. Obed et Mme Omeniho.

Mr. Obed: Inuit have worked on this particular issue for decades. Currently, we have an Inuit Early Learning and Child Care Framework. That framework then leads to decision making around how funds flow into our Inuit communities based on federal investments.

We also have a joint table called the Inuit National Partnership Table on Early Learning and Child Care where federal officials work with us on the implementation of our framework.

In addition to that, we have the National Inuit Health Survey called Qanuippitaa?, and there are early learning and child care and children-specific questions within that Inuit health survey that will allow us to have very clear information and data on how our children are doing and how these investments are going to transform the socio-economic outcomes of Inuit children over time.

The Chair: Thank you. Ms. Omeniho, I'll give you a little bit more time because we are out of time, and Senator Cordy deserves an answer to her question.

Ms. Omeniho: I want to specifically speak to the data issue. With data, the Métis Nation is very new in this game. It was 2019 when we first started working on early learning for our children here. There is a lot of work that has been done in those few years, but there is a lot more to do.

One of the issues that we have had is there is very little data on Métis children. Métis children have not been a part of things like Head Start programming over the decades. We're very new to the game. It's also a great opportunity for us to build an evaluative model that will evaluate the success of our children after we have worked with them in the early learning fields. Thank you.

Senator Seidman: Thank you all very much for your important presentations. I'm, of course, going to pursue the data question, so I'll give you more opportunity to respond, especially Ms. Omeniho, if I might. I'll try to orient it in a slightly different way.

We know that quality is an important indicator of success in early childhood education. What steps should the federal government take to gather comprehensive data and research insights about Indigenous children, aiming to create an evidence-based implementation plan for quality child care services? Also, what data for First Nations children and early learning and child care is available through the First Nations Information Governance Centre?

M. Obed: Les Inuits travaillent sur cette question depuis des décennies. À l'heure actuelle, il existe un cadre inuit pour l'éducation préscolaire et les services de garde. Ce cadre permet de prendre des décisions sur la manière dont les fonds provenant d'investissements fédéraux sont acheminés vers les communautés inuites.

Il y a aussi la table de concertation nationale inuite sur l'éducation préscolaire et les services de garde d'enfants, où des fonctionnaires fédéraux travaillent avec nous à la mise en œuvre du cadre.

En outre, nous avons l'Enquête nationale sur la santé des Inuits, appelée Qanuippitaa?, et cette enquête sur la santé des Inuits comporte des questions sur l'éducation préscolaire et les services de garde ainsi que des questions spécifiques aux enfants grâce auxquelles nous disposerons d'informations et de données très claires sur la situation des enfants inuits et sur la manière dont les investissements transformeront les résultats socioéconomiques des enfants inuits au fil du temps.

La présidente : Merci. Madame Omeniho, je vais vous accorder un peu plus de temps bien que le temps soit écoulé, car la question de la sénatrice Cordy mérite une réponse.

Mme Omeniho: Je voudrais en particulier parler de la question des données. La nation métisse est très novice dans ce domaine. C'est en 2019 que nous avons commencé à travailler sur l'éducation préscolaire de nos enfants. Beaucoup de travail a été accompli au cours de ces quelques années, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'un des problèmes que nous avons est qu'il existe très peu de données sur les enfants métis. Au fil des décennies, les enfants métis n'ont pas bénéficié de programmes tels que le programme Bon départ. Nous sommes très novices dans ce domaine. C'est aussi une excellente occasion pour nous d'élaborer un modèle d'évaluation qui permettra de mesurer la réussite de nos enfants après avoir travaillé avec eux dans les domaines de l'éducation préscolaire. Merci.

La sénatrice Seidman: Je vous remercie tous de vos importantes présentations. Je vais bien sûr poursuivre sur la question des données. Je vous donnerai donc plus d'occasions de répondre, en particulier à Mme Omeniho, si vous me le permettez. Je vais essayer d'orienter la discussion d'une manière légèrement différente.

Nous savons que la qualité est un indicateur important de la réussite de l'éducation préscolaire. Quelles mesures le gouvernement fédéral devrait-il prendre pour obtenir des données complètes et des résultats de recherche sur les enfants autochtones, dans le but de créer un plan de mise en œuvre fondé sur des données probantes pour des services de garde d'enfants de qualité? Par ailleurs, quelles données relatives aux enfants des Premières Nations, à l'éducation préscolaire et aux services de

If I could start with Ms. Omeniho and give you a little more time to reply.

Ms. Omeniho: As I said, we have only started working with early learning and child care issues since 2019. As much as the Métis Nation has tried to effectively do this, we have only been funded since 2019. But we do have a national committee of all of the governing members of the Métis Nation who are collectively working together and trying to strategize and build an evidence-based model so that we can successfully monitor our children and ensure that the programming that's offered up to them and the opportunities are reaching successful conclusions.

The whole thing for us is that we are well aware that it's important for our children to have opportunities to grow within their culture, their language and the things that they know around them. The more opportunity that we give families to be connected to early learning education, the better success we're going to have with parents being involved in their children's education and having successful conclusions to having graduate students in high schools as well as universities.

Senator Seidman: Thank you. I will move on to you, then, Mr. Obed, and ask specifically about an evidence-based implementation plan for quality child care services given we know how important high quality is to the success of early childhood education programs. How can the federal government help you in aiming to create that kind of an evidence base?

Mr. Obed: Thank you for the question. A legislative base for this work is vitally important, but on the way the work happens, I would like to pass the floor to my colleague Ms. Graham for a specific detailed response.

Amy Graham, Manager of Policy Advancement, Inuit Tapiriit Kanatami: *Quyanainni*, thank you. I think it's important for the federal government to engage directly with Inuit organizations. Our Inuit National Partnership Table on Early Learning and Child Care has experts at the table ready to provide the information, ready to engage on any evaluations or any processes that the federal government feels would be supportive of the work. The systems are in place for engagement, and I think that we would be able to assist, if necessary.

Senator Seidman: Thank you.

Senator Moodie: Thank you to all our witnesses for being here today.

garde sont disponibles auprès du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations?

J'aimerais commencer avec Mme Omeniho et lui donner un peu plus de temps pour répondre.

Mme Omeniho: Comme je l'ai dit, nous n'avons commencé à travailler sur les questions d'apprentissage préscolaire et de garde d'enfants qu'en 2019. Même si la nation métisse a essayé de procéder efficacement dans ce domaine, nous ne sommes financés que depuis 2019. Mais nous avons un comité national composé de tous les membres dirigeants de la nation métisse qui travaillent ensemble et tentent d'élaborer des stratégies et de construire un modèle fondé sur des données probantes afin de réussir à faire le suivi des enfants et veiller à ce que les programmes qui leur sont proposés et les possibilités qui leur sont offertes portent des fruits.

Nous sommes bien conscients qu'il est important que nos enfants aient la possibilité de s'épanouir dans leur culture, leur langue et les choses qu'ils connaissent autour d'eux. Plus nous donnons aux familles la possibilité d'accéder à l'éducation préscolaire, plus les parents seront impliqués dans l'éducation de leurs enfants et plus nous verrons des étudiants obtenir des diplômes dans les écoles secondaires et les universités.

La sénatrice Seidman: Merci. Je vais donc m'adresser à vous, M. Obed, et vous interroger plus particulièrement sur un plan de mise en œuvre fondé sur des données probantes pour des services de garde d'enfants de qualité, étant donné que nous savons à quel point la qualité est importante pour la réussite des programmes d'éducation préscolaire. Comment le gouvernement fédéral peut-il vous aider à créer ce type de base de données probantes?

M. Obed : Je vous remercie de votre question. Une base législative pour ce travail est d'une importance vitale, mais vu la façon dont le travail se déroule, je voudrais passer la parole à ma collègue, Mme Graham, pour une réponse précise et détaillée.

Amy Graham, gestionnaire de l'avancement des politiques, Inuit Tapiriit Kanatami : Quyanainni, merci. Je pense qu'il est important que le gouvernement fédéral s'adresse directement aux organisations inuites. La table de concertation nationale inuite sur l'éducation préscolaire et les services de garde d'enfants compte des experts prêts à fournir des renseignements, à participer à toute évaluation ou à tout processus que le gouvernement fédéral jugerait utile au travail. Les systèmes sont en place pour l'engagement, et je pense que nous serions en mesure d'apporter notre aide, si nécessaire.

La sénatrice Seidman: Merci.

La sénatrice Moodie : Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

I would like to pursue the challenges you all face regarding workforce development and space creation. I wanted to ask if you could share with us, through your Inuit-Crown partnership and/or through the national partnership table, if you have had any opportunity to discuss the federal plan for workforce enhancement that you talk about and are proposing? Has that come up in your discussions? What level of satisfaction have you had?

Mr. Obed: One of the barriers to access to the workforce is child care. That has been one of the largest conversation points within our technical tables for the last decade. It goes beyond just the simple equation of having subsidized daycare. There also needs to be other mechanisms to allow for Inuit to fully participate in the workforce.

There is also a more fundamental question about participation in the community as well and the metrics that are in place around employment. Even the ones that I referenced here in my opening speech aren't necessarily the only ones at play. What we really want are thriving, healthy Inuit communities.

Within our ELCC, we talk not only about access to the workplace but also access for parents to hunt or to provide cultural teachings, to be full members of the community. The ELCC space allows for our traditional ways of life to be breathed into contemporary life.

Senator Moodie: I'm wondering if either of you would like to add any comments on this. What are the challenges that you see for workforce development and space creation, and what kinds of discussions have you already had with the government on this?

Ms. Omeniho: I can make some comments. First of all, space availability is a significant issue in many of our Métis communities where there are very few early learning or child care spaces available. The ones that are available are not affordable to many young families who are trying to seek those kinds of services.

As far as the workplace goes, very often — especially in our younger population — many of the families are required to do various kinds of work experiences that are not a nine-to-five kind of job. Child care and early learning supports don't exist for them. So sometimes, culturally, we have a lot to do to make sure there is opportunity for us to be able to ensure there is an opportunity for work placement as well as family-life balance. Those are things we need to do as part of our Indigenous Early Learning and Child Care programming to ensure that we can better benefit all families.

J'aimerais poursuivre la discussion sur les défis auxquels vous faites face en matière de développement de la main-d'œuvre et de création d'espace. Je voulais vous demander si, dans le cadre de votre partenariat Inuit-Couronne ou de la table nationale de concertation, vous avez eu l'occasion de discuter du plan fédéral d'amélioration de la main-d'œuvre dont vous parlez et que vous proposez. Ce sujet a-t-il été abordé dans vos pourparlers? Quel est votre degré de satisfaction?

M. Obed: L'un des obstacles à l'accès au marché du travail est la garde d'enfants. C'est l'un des principaux sujets de conversation autour des tables techniques depuis une dizaine d'années. Cela va au-delà de la simple solution qu'offre la garderie subventionnée. D'autres mécanismes doivent être mis en place pour permettre aux Inuits de participer pleinement à la vie active.

Il y a également une question plus fondamentale concernant la participation à la communauté et les mesures mises en place pour l'emploi. Même celles que j'ai mentionnées dans mon discours d'ouverture ne sont pas nécessairement les seules en jeu. Ce que nous voulons vraiment, ce sont des communautés inuites prospères et en bonne santé.

Dans notre cadre sur l'apprentissage préscolaire et la garde d'enfants, il n'est pas seulement question d'accès au marché du travail, mais aussi de la possibilité pour les parents de chasser ou d'offrir des enseignements culturels, et d'être des membres de la communauté à part entière. Le cadre sur l'apprentissage préscolaire et la garde d'enfants permet d'inclure nos modes de vie traditionnels dans la vie contemporaine.

La sénatrice Moodie: Est-ce que l'un d'entre vous souhaite ajouter des commentaires à ce sujet? Quels sont les défis que vous voyez pour le développement de la main-d'œuvre et la création d'espace, et quels types de discussions avez-vous déjà eues avec le gouvernement à ce sujet?

Mme Omeniho: Je peux formuler quelques observations. Tout d'abord, la disponibilité des places est un problème important dans beaucoup de communautés métisses, où il y a très peu de places disponibles dans les services d'éducation préscolaire ou de garde d'enfants. Celles qui sont disponibles ne sont pas abordables pour de nombreuses jeunes familles qui tentent d'accéder à ce type de services.

En ce qui concerne le lieu de travail, très souvent — en particulier dans notre jeune population — de nombreuses familles sont obligées d'avoir des expériences de travail diverses qui ne sont pas des emplois de neuf à cinq. Les services de garde d'enfants et d'éducation préscolaire n'existent pas pour elles. Donc, parfois, sur le plan culturel, nous avons beaucoup à faire pour qu'il y ait des possibilités de placement professionnel ainsi que l'équilibre travail-famille. Ce sont des choses que nous devons faire dans le cadre de notre programme d'apprentissage préscolaire et de garde d'enfants autochtones pour que toutes les familles en bénéficient.

Ms. Bernard: There are 634 First Nations across Canada. I believe the needs of the First Nations may be unique in that in order to get certified or to have the government help pay for child care, the First Nation child care systems on reserve have to be certified, and they have to go through an application form. The problem in a lot of First Nations is the cost required to get it up to par in order for the children to be able to access the funding for their daycare or child care.

Senator McPhedran: Thank you to all of our witnesses for being here with us.

My question today relates to the durability — I guess that is the term I would use — of this act. We are all very well aware of the fact that when you have a need for extensive regulations, any subsequent government can easily withdraw from them. I hope you have looked at this legislation from the perspective of a possible change in government. Do you have any comments on the durability of this bill? Could Chief Obed start, please?

Mr. Obed: Thanks for the question. Where I immediately go is in relation to the council and the ability of government over time to hear from the voices that it would like to hear from rather than from the rights-holding institutions of First Nations, Inuit and Métis. I just encourage the federal government — whether it be the Senate or the House of Commons — to understand the history of pieces of legislation that sometimes are about First Nations, Inuit and Métis, but the processes within the bills actually create a self-serving mechanism within the federal system to allow for reports and feedback to come from agents of government — appointed parties from councils — such as in this piece of legislation.

Therefore, if I were to think about the real risk in this bill, it is in relation to the council. The broad ambition of this government to be a leader in early childhood is wonderful, and we are very supportive of expressing this through legislation. However, we also recognize the symbolism in relation to the real changes that the legislation can make and the real progress we have made with government in funding for early learning and child care needs. That's what we are championing, and the legislation, if it can help, would be wonderful. But we worry about this as well.

Ms. Bernard: Thank you very much. I do want to note that there was a question in reference to data and research that might have been done for First Nations. Could Ms. Wellman respond to that, just so you are aware of what is available and what was done?

Mme Bernard: Il y a 634 Premières Nations au Canada. Je pense que les besoins des Premières Nations sont peut-être uniques, dans la mesure où, pour obtenir un agrément ou pour que le gouvernement les aide financièrement, les systèmes de garde d'enfants des Premières Nations dans les réserves doivent être agréés, et ils doivent remplir un formulaire de demande. Le problème dans de nombreuses Premières Nations est le coût nécessaire pour répondre aux critères et faire en sorte que les enfants aient accès au financement pour des services de garde.

La sénatrice McPhedran : Je remercie tous les témoins de leur présence.

Ma question porte sur la durabilité — je suppose que c'est le terme que j'emploierais — de la loi. Nous sommes tous parfaitement conscients du fait que lorsqu'il est nécessaire d'établir des réglementations détaillées, tout gouvernement ultérieur peut facilement s'y soustraire. J'espère que vous avez examiné le projet de loi dans l'optique d'un éventuel changement de gouvernement. Avez-vous des commentaires sur la durabilité du projet de loi? Le chef Obed pourrait-il répondre en premier, s'il vous plaît?

M. Obed: Je vous remercie de cette question. Je pense tout de suite au conseil et à la volonté du gouvernement d'entendre au fil du temps les voix qu'il veut entendre plutôt que celles des institutions qui défendent les droits des Premières Nations, des Inuits et des Métis. J'encourage simplement le gouvernement fédéral, le Sénat et la Chambre des communes à comprendre l'historique des projets de loi qui portent sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis, parce que les processus prévus dans les projets de loi tels que le projet de loi actuel créent des mécanismes qui servent les propres intérêts de l'appareil fédéral, qui permettent une reddition de comptes et de la rétroaction qui viennent d'agents du gouvernement, des différentes parties nommées au conseil.

Ainsi, le conseil présente un risque réel dans ce projet de loi. C'est merveilleux que le présent gouvernement ait la grande ambition d'être un chef de file dans la garde des jeunes enfants. Notre appui est très ferme pour ce qui est d'exprimer cette ambition dans un projet de loi. Toutefois, nous reconnaissons aussi le symbolisme des véritables changements qu'il peut apporter et des progrès réels que nous avons accomplis avec le gouvernement dans le financement de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, pour répondre aux besoins de ces derniers. C'est notre but. Ce serait fantastique si le projet de loi pouvait aider, mais nous sommes inquiets à cet égard aussi.

Mme Bernard : Je vous remercie beaucoup. Je signale qu'il y a une question qui a été posée sur les données recueillies et la recherche faite pour les Premières Nations. Mme Wellman pourrait-elle en dire plus là-dessus? Je veux simplement que vous sachiez ce qui est disponible et ce qui a été fait.

The Chair: The question from Senator McPhedran is about the durability of the legislation into the future. Do you have a perspective on that, Interim National Chief Bernard?

Ms. Bernard: Yes, I do. Basically, the way I see it, it needs to be halted at this point in time. I'm told that consultation — there needs to be time to sit with the First Nations, Inuit and Métis to talk about the legislation because after it's passed, it's too late. It's going to affect us tremendously after that. There needs to be a halt on this. I'm told that consultation is done according to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

Thank you.

Senator Cormier: I will ask my question in French, so I just want to make sure you have your devices.

I will tell you this part in English. In recent weeks, we have heard that it would be desirable for a definition of early learning and child care to be included in the bill.

[Translation]

The member from the New Democratic Party Leah Gazan has sent the committee a proposal to this effect. She proposes that, for the purposes of Bill C-35, early learning and child care refer to providers of early learning and child care programs and services licensed with a provincial or territorial government, or service providers under the jurisdiction of an Indigenous governance body. What do you think of this proposal? Do you think it's necessary to have such a definition in the bill? That's my question to you, Mr. Obed, and to the other witnesses.

[English]

Mr. Obed: Unfortunately, ITK is not able to provide a perspective on your question. We will convene and provide one in writing to you at the earliest convenience.

Ms. Omeniho: I would also like to say that it should probably be our Métis Nation governments who are asked that question. They are probably a lot better positioned to answer that question, but I thank you for the opportunity. Les Femmes Michif Otipemisiwak is a policy organization. We don't actually do the delivery of the services.

The Chair: Thank you.

Ms. Bernard: Thank you. I do agree with getting the information in writing to you at a later date.

La présidente : La question de la sénatrice McPhedran concernait la durabilité du projet de loi à long terme. Avez-vous un point de vue à ce propos, madame la cheffe nationale par intérim?

Mme Bernard: Oui, bien sûr. De mon point de vue, il faut interrompre ce processus législatif. On m'a parlé de consultation. Il faut prendre le temps de consulter les Premières Nations, les Inuits et les Métis sur ce projet de loi, parce que quand il sera adopté, il sera trop tard. Il aura une grande incidence sur nous par la suite. Il importe de mettre le processus sur pause. On m'a dit que la consultation doit se faire conformément à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Je vous remercie.

Le sénateur Cormier : Je vais poser ma question en français, alors assurez-vous de porter votre oreillette.

Je la mets en contexte en anglais. Dans les dernières semaines, on nous a dit qu'il serait souhaitable d'ajouter une définition de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans le projet de loi.

[Français]

La députée du Nouveau Parti démocratique Leah Gazan a envoyé au comité une proposition en ce sens. Elle propose que, aux fins du projet de loi C-35, l'apprentissage et la garde de jeunes enfants désignent des fournisseurs de programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés auprès d'un gouvernement provincial et territorial ou les fournisseurs de services relevant de la compétence d'un organisme de gouvernance autochtone. Que pensez-vous de cette proposition? Trouvez-vous qu'il soit nécessaire d'avoir une telle définition dans le projet de loi? C'est la question que je vous pose, monsieur Obed, ainsi qu'aux autres témoins.

[Traduction]

M. Obed: À ITK, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de répondre à cette question. Nous devrons nous réunir et vous répondre par écrit le plus tôt possible.

Mme Omeniho: Je dirais que c'est sans doute aux gouvernements de la nation des Métis qu'il faudrait poser la question. Ils sont sans doute bien mieux placés que moi pour y répondre, mais je vous remercie de l'occasion qui m'est offerte de me prononcer. Les Femmes Michif Otipemisiwak est une organisation stratégique. Nous ne faisons pas de prestation de services.

La présidente : Je vous remercie.

Mme Bernard : Je vous remercie. Je suis d'accord pour vous fournir de l'information par écrit plus tard.

Senator Cormier: Thank you.

Interim National Chief Bernard, you spoke about co-development of the legislation, right? What would be the first steps of that process? It's an important one that you pointed out, and I would like to know more about that.

Ms. Bernard: Again, thank you for a great question. The way I see it — and I have been advocating for this from the very beginning — legislation, laws, bills or whatever the Government of Canada is doing needs to start to have the involvement of the Indigenous people from the very beginning. It seems to be a waste of time and money when it's not done correctly, and according to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, it's supposed to be done that way.

Senator Cormier: Concretely, what do it mean? How would you do it?

Ms. Bernard: Basically, when the idea comes up — when it's just a thought or an idea — just start with that, have conversations with the three Indigenous organizations and then go from there. The way to not do it is to go behind closed doors, come out with a document and then ask us what we think of it and whether we should tweak it. It shouldn't be done that way, and that's not co-development.

Co-development starts from the beginning. When it is just a thought or an idea, that's when we should come together as governments. We are a government also here. So I just want to see it done in the right way. I think it's going to be easier to get passed. It's going to be less controversial. There will be fewer lawsuits and court cases. It's just a better way to do it from the very beginning, sir.

Senator Cormier: Thank you, madam. Thank you very much.

The Chair: Perhaps I can pose a quick question of my own to all three of you.

We've talked about the needs of Indigenous peoples and the lack of consultation, but a large number of Indigenous children actually live in urban settings. Do you believe that the bill, as currently constructed, provides targeted support for the specific needs of Indigenous children living in urban settings?

Mr. Obed: The work that we have done to date with the Government of Canada is inclusive of Inuit no matter where Inuit live. We do recognize at ITK that the needs of Inuit children who are living outside of our homeland, Inuit Nunangat,

Le sénateur Cormier : Je vous remercie.

Madame la cheffe nationale par intérim, vous avez parlé de l'élaboration conjointe de ce projet de loi, n'est-ce pas? Quelles seraient les premières étapes de ce processus? Vous avez souligné que c'est un processus important, et j'aimerais en savoir plus là-dessus.

Mme Bernard: Je vous remercie encore de cette excellente question. Je défends ce point de vue depuis le tout début. Dans tout ce qu'il fait en matière de projets de loi, de lois ou autre, le gouvernement du Canada doit commencer à inclure les Autochtones dès le début. Il semble que si ce n'est pas fait correctement, c'est du temps et de l'argent gaspillés. Selon la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, la consultation doit inclure les Autochtones dès le départ.

Le sénateur Cormier : Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Comment vous y prendriez-vous?

Mme Bernard: Au fond, quand l'idée n'est encore qu'au stade de la pensée, c'est là qu'il faut entamer les conversations avec les trois organisations autochtones. C'est à partir de là que tout doit commencer. Il ne faut pas travailler à huis clos, présenter un document pour ensuite demander ce que nous en pensons et s'il faut le modifier. Ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder et ce n'est pas ce qu'on appelle une élaboration conjointe.

L'élaboration conjointe commence dès le début. Lorsque la mesure législative n'est encore qu'une pensée ou qu'une idée, c'est là que les gouvernements doivent se consulter. Nous représentons aussi un gouvernement. Je veux simplement que les choses se fassent convenablement. Je pense que les projets de loi seraient plus faciles à adopter et moins controversés ainsi. Il y aurait moins de poursuites et de procès. C'est juste mieux de tenir les consultations au tout début, monsieur.

Le sénateur Cormier : Je vous remercie, madame. Merci beaucoup.

La présidente : Je pourrais peut-être poser une question brève à vous trois.

Nous avons parlé des besoins des peuples autochtones et du manque de consultation, mais une grande part des enfants autochtones vivent en milieu urbain. Croyez-vous que le projet de loi, dans sa version actuelle, prévoit un soutien ciblé pour répondre aux besoins particuliers des enfants autochtones qui vivent en ville?

M. Obed: Le travail que nous avons réalisé avec le gouvernement du Canada jusqu'à présent comprend les Inuits, peu importe où ils vivent. À ITK, nous reconnaissons que les besoins des enfants inuits qui vivent en dehors de notre terre

is a growing policy area and also one of partnership with southern-based jurisdictions.

Within this piece of legislation, we do not see any provisions that systematically exclude Inuit children living outside of Inuit Nunangat. We are more focused on the question of how to provide better services for those Inuit children through our existing mechanisms. We haven't really focused on it as a point of contention with this legislation.

Ms. Omeniho: [Technical difficulties] some of the restrictions and limitations that other Indigenous people have. We have always been the urban Indigenous people, many of us, and have lived around the cities. Even in our history, a lot of these cities were developed because of the fur trade process that existed and where we had fur trade processes happening, so they have only existed because we have been a part of that urban process.

The Chair: Do you believe, Ms. Omeniho, that the bill as it is currently written meets the needs of Indigenous children in urban settings?

Ms. Omeniho: I believe if it supports Métis governments in having the resources to deliver it, it will for the Métis Nation because we deliver services to children in and out of urban centres.

The Chair: Thank you.

Ms. Bernard: I cannot honestly tell you yes or no. I do not remember referencing that, but I do think that it's a little unique. If it's on-reserve daycare centres, then that goes to the First Nation government. When it's not and it's in an urban setting, I don't know how you can monitor that. It would be a little difficult to understand and figure out if it will affect them. Because if they are not in the First Nation and they are in the non-native child care system in the urban settings, I don't know. It's definitely something to think about. Thank you.

Senator Cardozo: Welcome to you. Thank you so much for giving us your time today.

We have talked a little bit today about the issue of language. Can I ask each of you to comment on the importance of Indigenous and ancestral languages in early childhood learning?

Mr. Obed: Thank you. Inuit are very fortunate that through our resilience and the many different circumstances we have been able to retain Inuktitut, our language, as the primary language in many of our 51 communities. We are very concerned

natale, l'Inuit Nunangat, sont de plus en plus un enjeu stratégique et qu'il faut travailler en partenariat avec les gouvernements du Sud.

Dans ce projet de loi, nous ne voyons aucune disposition qui exclue systématiquement les enfants inuits qui vivent en dehors de l'Inuit Nunangat. Nous cherchons davantage à offrir de meilleurs services à ces enfants inuits à l'aide des mécanismes actuels. Nous ne voyons pas cette question comme un point de discorde dans ce projet de loi.

Mme Omeniho : [Difficultés techniques] les restrictions et les limites qu'ont d'autres Autochtones. Bon nombre d'entre nous ont toujours vécu en ville ou près des villes. Même durant notre histoire, bien des villes ont été construites grâce au commerce de la fourrure. Ces villes n'existaient donc qu'en raison de notre participation à ce commerce urbain.

La présidente : Madame Omeniho, croyez-vous que la version actuelle de ce projet de loi répond aux besoins des enfants autochtones en milieu urbain?

Mme Omeniho: Je crois que, s'il prévoit le soutien et les ressources nécessaires pour que les gouvernements des Métis le mettent en œuvre, ce projet de loi répondra aux besoins de la nation métisse, parce que nous assurons la prestation des services aux enfants en milieu rural comme en milieu urbain.

La présidente : Je vous remercie.

Mme Bernard: Honnêtement, je ne peux pas vous répondre par oui ou non. Je ne me rappelle pas l'avoir évoqué, mais le système est plutôt unique. Si les enfants sont dans des services de garde dans les réserves, la responsabilité revient alors au gouvernement de la Première Nation. Si le service de garde est situé hors réserve dans une ville, je ne sais pas comment on peut faire le suivi. Ce serait un peu difficile de voir comment les enfants seront touchés. C'est difficile à dire dans le cas des enfants qui ne résident pas dans une réserve et qui vont dans un service de garde non autochtone, en ville. Je ne sais pas. C'est clairement une chose à laquelle il faut réfléchir. Je vous remercie.

Le sénateur Cardozo: Je vous souhaite la bienvenue à tous. Merci beaucoup de nous accorder du temps aujourd'hui.

Nous avons un peu parlé de langues, aujourd'hui. Est-ce que chacun d'entre vous peut parler de l'importance de parler les langues autochtones et ancestrales dans le contexte de l'apprentissage des jeunes enfants?

M. Obed : Je vous remercie. Nous, les Inuits, sommes très chanceux d'avoir pu conserver l'inuktitut grâce à notre résilience dans diverses circonstances. C'est la langue prépondérante dans bon nombre de nos 51 communautés. Nous sommes très

about the sustainability of Inuktitut based on the huge deficiencies within the ability for Inuit to be provided government services and education in Inuktitut, and the wraparound communications and other materials in life that very often don't have the same funding as the official language status languages do, English and French.

This is an essential place for the foundation of Inuktitut to be transferred from generation to generation. It is not the only place. The home is where the essential transfer of knowledge takes place, but in scenarios where that is only partially able to happen, early learning and child care centres can play an extraordinary role in promoting, preserving, maintaining and passing on Inuktitut between generations. We have every intent in the implementation of our framework to do just that across Inuit Nunangat or wherever these programs are offered.

Ms. Bernard: That's a really good question in reference to languages. I feel that the languages in child care, daycare or early learning centres are essential because there are a lot of First Nations that do not have First Nations schools on reserve, so the only place that they can get that language is through their daycare centre in the community, from birth until they go to school. Then after, when they go to school, up until the age of 12. One way for a lot of remote or urban communities that don't have schools is that those daycare centres have languages so that the children can learn from birth until the time they start kindergarten, then all the way up until they are 12 years old because they will be going to the daycare centre after school. That's the only place they can get that language.

This is a subject that is very hard to talk about for me. I lost my language. The Wolastoqey language is on the brink of extinction. I did go to the local schools in my community. We had no language, and no one in my community that speaks our language anymore. The need for the language is essential. It's who we are. Thank you.

[Translation]

Senator Moncion: Representatives of official language minority communities recommend an amendment to clause 8 of the bill. In particular, the Commission nationale des parents francophones, CNPF, is calling for a reference to official language minority communities, OLMCs, to be added to this clause, which sets out the federal government's commitment to long-term funding.

Do you think such an amendment would have any impact for Indigenous peoples? If so, what would it be?

préoccupés par la viabilité de l'inuktitut, en raison des grandes carences dans la prestation de services gouvernementaux et l'enseignement en inuktitut. Il est bien souvent difficile de recevoir des communications et d'autres documents dans notre langue, car l'inuktitut ne reçoit pas le même financement que les langues officielles, l'anglais et le français.

Les services de garde constituent des lieux essentiels pour transférer les rudiments de l'inuktitut de génération en génération. Cela dit, ils ne sont pas les seuls. Le foyer est l'endroit où le transfert essentiel de connaissances se fait, mais si l'enfant ne peut apprendre sa langue qu'en partie à la maison, les services de garde peuvent jouer un rôle extraordinaire pour promouvoir, préserver, maintenir et transmettre l'inuktitut d'une génération à l'autre. C'est exactement ce que nous avons l'intention de faire dans la mise en place de notre cadre dans l'Inuit Nunangat et partout où les programmes sont offerts.

Mme Bernard: C'est une excellente question sur les langues. J'estime qu'il est essentiel d'enseigner les langues dans les services de garde, parce que bien des Premières Nations n'ont pas leurs propres écoles dans les réserves. Le seul endroit où les jeunes enfants peuvent donc apprendre leur langue de la naissance à l'âge scolaire, c'est dans les services de garde. Ensuite, ils vont à l'école jusqu'à 12 ans. Les services de garde sont l'un des meilleurs endroits où enseigner les langues dans bien des communautés éloignées et urbaines qui n'ont pas leur propre école. Les enfants peuvent ainsi les apprendre de la naissance jusqu'à l'entrée à la maternelle, puis encore jusqu'à 12 ans, parce qu'ils vont au service de garde après l'école. C'est le seul endroit où ils peuvent apprendre leur langue.

C'est un sujet qui est très difficile pour moi, car j'ai perdu ma langue. Le wolastoqey est en voie d'extinction. Je suis allée dans les écoles locales de ma communauté. Nous n'y parlions pas notre langue, et il n'y a plus personne dans ma communauté qui s'exprime en wolastoqey. Le besoin de parler sa langue est essentiel. La langue représente qui nous sommes. Je vous remercie.

[Français]

La sénatrice Moncion: Les représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire font la recommandation d'un amendement à l'article 8 du projet de loi. La Commission nationale des parents francophones (CNPF) réclame notamment l'ajout d'une mention des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à cet article, qui énonce l'engagement d'un financement à long temps du gouvernement fédéral.

Est-ce qu'un tel amendement aurait un quelconque impact pour les peuples autochtones, à votre avis? Si oui, lequel?

[English]

Mr. Obed: I was not aware of the amendment that you reference, but very often official language status for French and English is a sledgehammer that allows for those two languages to dominate in our communities. The very history of Inuit participation in Canada through health care delivery, education and government is the dispossession of Inuktitut in the face of federal, provincial and territorial legislation that empowers English and French even in our Inuktitut-dominated communities.

That is not for me to say that I want to start a fight between language communities in this country. I'm just saying that the legislative and policy outcomes create a scenario where our languages are diminished or not funded at all, even in our homeland — even in Inuktitut-dominated communities — at the expense of the sustainability of our languages.

Ms. Bernard: Thank you. I'm going to refer to Ms. Wellman or Ms. Quinn in reference to article 8 of the bill.

Stephanie Wellman, Director of Social Development, Inuit Tapiriit Kanatami: Thank you, interim national chief. We haven't looked over the specific amendments, but as the interim national chief expressed, language for First Nations is absolutely critically important.

First Nations need funding to be able to revitalize their languages in all spaces and, more specifically, the early learning and child care spaces. Thanks for the question.

The Chair: Thank you.

Ms. Omeniho: The Michif language is one of the lost languages or a language at risk of being extinct, so I, of course, support the process that — it's important for our children to learn our language and have exposure to it.

I don't know what the amendment is to article 8, but I have a great deal of admiration for the way that French Canadians have been able to revitalize their language. I would like to see some of us step up our game so that our languages can be revitalized and included in legislation so that our children know that they are able to speak their language as one of the first languages as well.

The Chair: Thank you.

Senator Quinn: I have a comment and a question. First off, thank you so much —

The Chair: Four minutes sir.

[Traduction]

M. Obed: Je n'étais pas au courant de l'amendement dont vous faites mention, mais très souvent, le statut de langue officielle du français et de l'anglais amène les autorités à imposer par la manière forte ces deux langues et à les rendre dominantes dans nos communautés. L'histoire de la participation des Inuits au Canada dans les systèmes de santé, d'éducation et de gouvernance en est une de dépossession de l'inuktitut face aux lois fédérales, provinciales et territoriales qui donnent préséance à l'anglais et au français, même dans nos communautés où l'inuktitut prédomine.

Je ne veux pas dire qu'il faut nous lancer dans des chicanes entre communautés linguistiques au pays. Je dis simplement que les lois et les politiques causent un appauvrissement de nos langues, qui ne jouissent d'aucun financement, même sur nos terres où l'inuktitut domine, ce qui met en péril la viabilité de nos langues.

Mme Bernard : Je vous remercie. Mme Wellman et à Mme Quinn seront davantage en mesure de répondre à votre question sur l'article 8 du projet de loi.

Stephanie Wellman, directrice du développement social, Inuit Tapiriit Kanatami: Merci, madame la cheffe nationale par intérim. Nous ne nous sommes pas penchés sur les amendements en question, mais comme l'a indiqué la cheffe nationale par intérim, la langue est une question fondamentale pour les Premières Nations.

Des fonds sont nécessaires pour que les Premières Nations puissent revitaliser leurs langues dans tous les domaines, notamment dans les services d'éducation préscolaire et de garderie. Je vous remercie de votre question.

La présidente : Merci.

Mme Omeniho: La langue mitchif est sur le point de disparaître. Par conséquent, j'appuie cette démarche, car il est important que nos enfants apprennent notre langue et qu'ils y soient exposés.

J'ignore le contenu de l'amendement proposé à l'article 8, mais j'admire beaucoup la façon dont les Canadiens français sont parvenus à revitaliser leur langue. J'aimerais que nous redoublions d'efforts pour revitaliser les nôtres et pour qu'elles soient visées par la mesure législative, afin que nos enfants sachent qu'ils peuvent également parler leur langue comme une langue maternelle.

La présidente : Merci.

Le sénateur Quinn : J'ai une observation et une question. Tout d'abord, je vous remercie énormément de...

La présidente : Vous avez quatre minutes.

Senator Quinn: Okay. I'll be less.

Thank you for being here this evening witnesses.

First, thanks for acknowledging the importance of early childhood learning and development in education as foundational pieces, no matter what segment of society we're in, because that is the future. I really appreciated the commentary you made on that.

I also really appreciated the commentary from Interim National Chief Bernard with respect to co-development. There are examples where that has been done in the past. I agree that if we're really going to move forward in a respectful manner, we should be looking at co-development approaches. No question about that.

My question comes back to early childhood development. Right across our society, we have a shortage of skill sets and competencies. Is that something that worries you as additional seats come in and additional availability in communities is there but we might not have the skill sets and competencies? Is that something you worry about? How do you deal with that?

Mr. Obed: Accreditation as well as provincial and territorial legislation around who can provide these services to children and community are at the heart of our challenges on ensuring that we can grow an Inuit-specific workforce in ELCC.

The other challenges, historically, have been infrastructure — the ability to have space — but we have been working with government for new investments to ensure we can build the spaces to then have the capacity to have more early childhood educators.

Senator Quinn: Thank you.

Ms. Omeniho: I agree with Mr. Obed. The opportunity for us to do these things is based upon investment in our people to train them so they are certified and they can deliver the kind of training we need to have. I believe we need to also be involved in the development of the accreditation that these things are being put under so that it is respectful of our cultures, languages and our histories. Thank you.

Ms. Bernard: If I understood the question, it's in regard to the capacity to be able to operate these facilities in the communities; is that what the question was? I apologize.

Le sénateur Quinn : D'accord. Cela me prendra moins de temps que cela.

Je remercie nos témoins de leur présence ce soir.

Tout d'abord, je vous remercie d'avoir reconnu que l'éducation préscolaire et le développement de la petite enfance jouent un rôle fondamental dans l'éducation, quel que soit le groupe démographique, car c'est dans ces domaines que se joue l'avenir de nos enfants. J'ai beaucoup apprécié vos propos à ce sujet.

J'ai également beaucoup apprécié les observations de la cheffe nationale par intérim, Mme Bernard, concernant le codéveloppement. Nous en avons eu des exemples par le passé. Je suis d'accord pour dire que si nous voulons vraiment avancer de manière respectueuse, nous devons envisager des approches d'élaboration conjointes. Cela ne fait aucun doute.

Ma question porte sur le développement de la petite enfance. L'ensemble de notre société connaît une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et compétente. Est-ce quelque chose qui vous préoccupe, sachant que même si des places supplémentaires sont créées dans les communautés, il se peut qu'il ne soit pas possible de trouver la main-d'œuvre qualifiée et compétente nécessaire? Est-ce quelque chose qui vous préoccupe? Comment comptez-vous composer avec cette situation?

M. Obed: La solution réside dans l'accréditation et dans les mesures législatives adoptées par les provinces et les territoires afin de déterminer qui peut assurer la prestation de ces services aux enfants et aux communautés. C'est l'un des défis fondamentaux que nous devons relever pour assurer la formation de personnel inuit spécialisé dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Les autres obstacles que nous connaissons depuis longtemps sont liés à l'infrastructure, c'est-à-dire à la capacité d'accueil, mais nous collaborons avec le gouvernement pour obtenir de nouveaux investissements qui nous permettront de construire les locaux nécessaires et d'embaucher un plus grand nombre d'éducateurs de la petite enfance.

Le sénateur Quinn : Merci.

Mme Omeniho: Je suis d'accord avec M. Obed. Notre capacité à réaliser ces projets dépend des investissements consacrés à la formation du personnel, afin qu'il soit accrédité à dispenser la formation nécessaire. Je pense que nous devons également participer au processus d'accréditation de ces formations afin de veiller à ce qu'elles respectent nos cultures, nos langues et notre histoire. Je vous remercie.

Mme Bernard : Si j'ai bien compris votre question, vous faites référence à la capacité de faire fonctionner ces établissements dans les communautés; est-ce bien votre question? Je vous prie de m'excuser.

Senator Quinn: I appreciate the expansion into infrastructure, which is indeed another piece of the puzzle. My question was around the skill sets and competencies that might be required. How do you deal with that? Right across all sectors of society, we have shortages in qualified people to deliver services. What specific concerns does AFN have around that?

Ms. Bernard: For AFN, it would be the lack of funding in education and being able to send our people to the school, to be able to come and work within the communities and within those daycare or child care centres. It's another increase and another thing I advocate for all the time. I hate to say it, but it's a lack of funding. There is funding needed in the education system to be able to get our people up to par and have the capacity to operate those systems in our communities. Thank you.

Senator Quinn: Thank you.

Senator Burey: Thank you. Again, welcome, Mr. Obed and Interim National Chief Bernard. Thank you so much for being here.

I just wanted to hone in on understanding this concern about the consultative process. I was understanding that the legislation was building on already existing partnerships like bilateral Indigenous partnerships, provincial-territorial partnerships, the national and regional partnership tables, the secretariats and so on. How did those partnerships inform this piece of legislation that we're looking at, if they did?

Ms. Bernard: Thank you.

With regard to the legislation and the work that has been done to date, there is definitely a lack of Indigenous inclusion. There are meetings with the federal, provincial and territorial ministers. I've been to a few of them. They are just sitting there; we're talking, but there is not really that engagement with the different communities and the different First Nations across Canada. You can't just have one person go into a room and call it engagement. You need to be engaging with the First Nation chiefs and members to get those reports from each of the regions, and then you gather that information. You should be able to come up with a really good report.

But when you have one or two people in a room sitting there with a few ministers, whether it's provincial, territorial or federal, it's not where it needs to go. Those are very important meetings — don't get me wrong — but there is a lack of that engagement within the communities. Thank you.

Senator Burey: Thank you.

Le sénateur Quinn: Je comprends qu'il soit nécessaire de développer les infrastructures, qui constituent en effet un autre élément du casse-tête. Ma question portait sur les qualifications et les compétences nécessaires. Comment comptez-vous répondre à ce besoin? Tous les secteurs de la société connaissent une pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour assurer la prestation de services. Quelles sont les préoccupations particulières de l'Assemblée des Premières Nations à cet égard?

Mme Bernard: Pour l'APN, il s'agit du manque de financement de l'éducation, de notre capacité à former le personnel, et de lui donner la possibilité de venir travailler dans les communautés et dans les garderies ou dans les centres de la petite enfance. Je milite constamment pour la hausse du financement consacré à l'éducation. Je regrette de le dire, mais il s'agit d'un manque de financement. Le système d'éducation doit être mieux financé afin de permettre au personnel d'être adéquatement formé, et afin de leur donner les moyens de faire fonctionner ce système dans les communautés. Je vous remercie.

Le sénateur Quinn : Merci.

La sénatrice Burey: Merci. Encore une fois, monsieur Obed et madame Bernard, cheffe nationale par intérim, je vous souhaite la bienvenue. Je vous remercie de votre présence.

J'aimerais comprendre un peu mieux vos préoccupations concernant le processus de consultation. Je pensais que la mesure législative s'appuyait sur des partenariats existants, tels que des partenariats bilatéraux avec les Autochtones, des partenariats entre les provinces et les territoires, des tables de partenariat nationales et régionales, des secrétariats, et cetera. Dans quelle mesure ces partenariats ont-ils influencé la mesure législative que nous étudions?

Mme Bernard: Merci.

En ce qui concerne cette mesure législative et ce qui a été fait jusqu'à présent, on constate que le point de vue des Autochtones n'est pas suffisamment pris en compte. Des réunions sont organisées avec les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux. J'ai assisté à un certain nombre d'entre elles. On nous écoute passivement, sans qu'il y ait vraiment de dialogue avec les différentes communautés et les différentes Premières Nations du Canada. Un entretien avec une personne ne constitue pas une consultation. Il faut établir un dialogue avec les chefs et les membres des Premières Nations afin d'obtenir le point de vue de chaque région, et il faut recueillir ces renseignements. Il faut pouvoir être en mesure de produire un rapport exhaustif.

Cela ne doit pas se résumer à rassembler une ou deux personnes dans une salle avec quelques ministres fédéraux, provinciaux ou territoriaux. Ne nous méprenons pas, ces réunions sont très importantes, mais il n'y a pas suffisamment de dialogue avec les communautés. Je vous remercie.

La sénatrice Burey : Merci.

The Chair: Thank you, colleagues, we have come to the end of our time today, but I will leave some time for you, Mr. Obed.

Mr. Obed: From the Inuit side, perhaps we just have been working on this as a priority for a long time. Structurally, we have created an Inuit early learning and child care working group underneath our board of directors. That working group has then worked with the federal government, and we have a joint Inuit national partnership table on early learning and child care. In that particular place, we have discussed the provisions within this piece of legislation, and that is why we are coming to the table in the way we are in support of the legislation.

We also just have never heard the government say that it has co-developed this legislation, so that isn't something that we had considered as being in relation to something like Bill C-92, which was the act respecting Inuit, First Nations and Métis children and youth.

The Chair: Thank you. That's interesting testimony. The sponsor of the bill has a final question. I'm going to allow her three minutes.

Senator Moodie: I wanted to rehash some of the information I am aware of and ask you for comment.

In 2018, the Assembly of First Nations, the ITK and the Métis governments all collaborated with the government to co-endorse an Indigenous Early Learning and Child Care Framework. Through that, vision, principles and objectives were determined, and through the distinctions-based national partnership tables on ELCC that were developed with those groups, the partnership tables included ELCC experts, program administrators, regional and community technicians, all mandated by their leadership to participate in the forum and to develop the program.

Those national tables develop policy and priorities. They co-developed the framework.

I will just talk about what I have learned about the 15 Indigenous government partners that were consulted on this legislation. I'm wondering whether this information is correct and reflects your understanding of the participation that perhaps your group and others were part of.

Mr. Obed: For ITK, the framework, in our position, was co-developed. That is a very distinct difference from this legislative piece, but we participated with government on talking about the provisions within this piece of legislation.

La présidente : Merci, chers collègues, et bien que nous arrivions à la fin du temps qui nous est imparti aujourd'hui, je donnerai à M. Obed l'occasion de s'exprimer.

M. Obed: Pour ce qui est des Inuits, c'est une priorité sur laquelle nous travaillons depuis assez longtemps. Sur le plan structurel, nous avons créé un groupe de travail sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants inuits, qui relève de notre conseil d'administration. Ce groupe de travail a collaboré avec le gouvernement fédéral et nous nous sommes dotés d'une table nationale de partenariat sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants inuits. C'est dans ce cadre que nous avons discuté des dispositions de ce projet de loi, et c'est la raison pour laquelle nous souhaitions participer à cette étude afin d'appuyer le projet de loi.

Par ailleurs, le gouvernement n'a jamais indiqué que cette mesure législative a été élaborée conjointement, et nous ne pensions donc pas que c'était quelque chose qui était lié à un projet de loi comme le projet de loi C-92, la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

La présidente : Je vous remercie. C'est un témoignage intéressant. La marraine du projet de loi a une dernière question à poser. Je lui accorde trois minutes.

La sénatrice Moodie : Je tenais à rappeler certains éléments d'information dont j'ai eu connaissance et j'aimerais vous demander votre avis.

En 2018, l'Assemblée des Premières Nations, l'ITK et les gouvernements métis ont collaboré avec le gouvernement pour approuver conjointement le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. Ce cadre définit une vision, des principes et des objectifs. Les tables de partenariat nationales sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants fondées sur les distinctions, qui ont été élaborées avec ces groupes, rassemblaient des experts de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, des administrateurs de programmes, ainsi que des techniciens régionaux et communautaires, que leurs dirigeants ont chargés de participer à ces tables et d'élaborer le programme.

Ces tables nationales sont chargées de définir des politiques et des priorités. Elles ont conjointement élaboré le cadre.

Je m'en tiendrai à ce que je sais des 15 partenaires autochtones que le gouvernement a consultés au sujet de cette mesure législative. Je me demande si ces renseignements sont exacts, et s'ils reflètent les activités auxquelles votre groupe et d'autres ont peut-être participé.

M. Obed : En ce qui concerne l'ITK, nous sommes d'avis que le cadre a été élaboré conjointement. Bien que le processus suivi pour celui-ci soit bien différent de celui qui a été suivi afin élaborer cette mesure législative, nous avons pu discuter avec le gouvernement des dispositions de cette dernière.

The Chair: Thank you.

Ms. Omeniho: With the Métis Nation, it's very much like ITK. We have an Indigenous ELCC table. Everything you said was exactly what we're doing. We have been engaged — maybe not specifically around co-development around this legislation — in having input into these things. We continue to do that through our permanent bilateral mechanisms. Our governments have been involved to some level.

Ms. Bernard: I believe that we have also been a part of the framework, but we have not been part of the legislation and co-developing the legislation. The legislation, I believe, was developed, then submitted and then questions were asked later. That's where the problem lies. As I mentioned before, it should be from the beginning of the creation of the legislation. The framework definitely helps, but that's not consultation and it's not prior consent. Thank you.

The Chair: Thank you so much. We leave this hour with you infinitely better informed than we were. Thank you so much for your time and for coming in person and on Zoom.

Now joining us by video, we welcome Brian Maude, member of the Canadian Bar Association's Policy Committee and member of the working group on Bill C-35; and Karolyn Bonneau, Member, First Nations Pedagogies Network. Thank you for joining us today. Witnesses, you will each have five minutes allocated for opening statements followed by questions from our members.

Brian Maude, Member of the CBA Policy Committee and member of the Working Group on Bill C-35, The Canadian Bar Association: Thank you and good evening, members of the standing committee.

My name is Brian Maude, and I join you today from Saint John, New Brunswick. The City of Saint John, or Menaquesk, is situated on the traditional territory of the Wolastoqiyik/Maliseet. The Wolastoqiyik/Maliseet, along with their Indigenous neighbours, the Mi'kmaq and Passamaquoddy, or Peskotomuhkati, signed Peace and Friendship Treaties with the British Crown in the 1700s that protected their rights to both lands and resources. I am appearing on behalf of the Canadian Bar Association, of which I am a member of the Policy Committee, and a member of the multidisciplinary working group that commented on Bill C-35.

La présidente : Merci.

Mme Omeniho: En ce qui concerne la nation métisse, la situation est très similaire à celle de l'ITK. Nous avons mis en place une table sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. Ce que vous avez dit correspond exactement à ce que nous faisons. Bien que nous n'ayons pas participé à l'élaboration conjointe de cette mesure législative, nous nous sommes engagés à participer à ces discussions par le biais des mécanismes bilatéraux que nous avons mis en place de manière permanente. Nos gouvernements participent dans une certaine mesure à ces discussions.

Mme Bernard: Bien que nous n'ayons pas participé à l'élaboration de cette mesure législative, je pense que nous avons participé à l'élaboration du cadre. Il me semble que la mesure législative nous a été présentée une fois rédigée, et nous avons eu la possibilité de poser des questions. C'est justement le problème. Comme je l'ai déjà indiqué, nous aurions dû participer à l'élaboration de la mesure législative dès le début. Le cadre est certainement utile, mais il ne constitue pas une consultation et il ne nous permet pas de donner notre consentement préalable. Je vous remercie.

La présidente : Merci beaucoup. Nous concluons cette partie de notre séance beaucoup mieux éclairé que nous ne l'étions. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de vous joindre à nous en personne et sur Zoom.

Nous accueillons maintenant, par vidéoconférence, Brian Maude, membre du Comité des politiques et du Groupe de travail sur le projet de loi C-35 de l'Association du Barreau canadien, et Karolyn Bonneau, membre du Réseau Pédagogie des Premières Nations. Merci à nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Chaque témoin dispose de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi les membres du comité poseront des questions.

Brian Maude, membre du Comité des politiques et du Groupe de travail sur le projet de loi C-35, Association du Barreau canadien: Mesdames et messieurs les membres du comité permanent, merci et bonsoir.

Je m'appelle Brian Maude et je me joins à vous aujourd'hui depuis Saint John, au Nouveau-Brunswick. La ville de Saint John, ou Menaquesk, se trouve sur le territoire traditionnel des Wolastoqiyik et des Malécites. Ces derniers, ainsi que d'autres groupes autochtones voisins, les Mi'kmaqs et les Passamaquoddy — ou Peskotomuhkatis —, ont signé des traités de paix et d'amitié avec la Couronne britannique dans les années 1700, afin de protéger leurs droits à leurs terres et aux ressources qui s'y trouvaient. Je représente aujourd'hui l'Association du Barreau canadien, à titre de membre du Comité des politiques et du groupe de travail pluridisciplinaire qui a fait part de ses observations sur le projet de loi C-35.

[Translation]

The Canadian Bar Association is a national association with 37,000 members, including lawyers, judges, notaries, academics and law students. For 120 years, its mandate has been to improve the law and the administration of justice.

[English]

I would first like to recognize and thank A.J. Carstairs of the Canadian Bar Association, or CBA, National Aboriginal Law Section, who chaired the CBA working group that studied Bill C-35, for both her wisdom and her trust to share what follows with you.

[Translation]

CBA sections applaud the government's vision of a Canadawide early learning and child care system and its recognition of the fact that policies and laws impact the rights of women, especially those with intersecting identities such as Indigenous women, in a variety of ways and on a wide scale.

[English]

We appreciate that changes to the legislation proposed by the House of Commons Social Development Committee reiterated the government's commitment to upholding the right of Indigenous peoples to be consulted in order to obtain their free, prior and informed consent. The CBA working group recommends amendments to clarify the text of the act using the Indigenous principle of "two-eyed seeing," or *etuaptmumk*, which would be consistent with the teachings of Mi'kmaq Elder Albert Marshall.

To begin, the first amendment we recommend is to clearly affirm the right of Indigenous peoples to lead and inform the development of culturally appropriate early learning child care programs and services for Indigenous children. We thank the government for including some language to that effect in subsection 6(e), but would seek further clarity on that point. Our brief recommends updated language to this effect, particularly in sections 6 and 7 of the bill.

Second, under the proposed definition of Indigenous peoples, we believe it is essential to not only include the rights of Indigenous peoples recognized and affirmed by section 35(2) of the Constitution Act, 1982, but also to include in the definition, "Indigenous peoples of Canada who live outside their ancestral homelands in Canada." Our proposed definition will enable

[Français]

L'Association du Barreau canadien est une association nationale qui compte 37 000 membres, dont des avocats, des juges, des notaires, des universitaires et des étudiants en droit. Son mandat, depuis 120 ans, est de chercher à améliorer le droit et l'administration de la justice.

[Traduction]

Tout d'abord, je tiens à remercier A.J. Carstairs, de la section nationale du droit des Autochtones de l'Association du Barreau canadien, qui a présidé le groupe de travail chargé d'étudier le projet de loi C-35, de sa grande sagesse et de la confiance qu'elle me témoigne en me permettant de m'exprimer ici.

[Français]

Les sections de l'ABC applaudissent la vision du gouvernement d'un système d'apprentissage et de garde d'enfants à l'échelle du Canada et sa reconnaissance du fait que les politiques et les lois ont un impact sur les droits des femmes, en particulier celles qui ont des identités croisées, comme les femmes autochtones, de diverses manières et de grande envergure.

[Traduction]

Nous nous réjouissons que les modifications législatives proposées par le Comité du développement social de la Chambre des communes réitèrent l'engagement du gouvernement à respecter le droit des peuples autochtones d'être consultés afin d'obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Le groupe de travail de l'Association du Barreau canadien recommande des amendements qui visent à clarifier le libellé de la loi à l'aide du principe autochtone de l'approche à double perspective, ou *Etuaptmumk*, qui correspond aux enseignements d'Albert Marshall, aîné des Mi'kmaq.

Pour commencer, le premier amendement que nous recommandons a pour but d'affirmer clairement le droit des peuples autochtones de diriger et de guider l'élaboration de programmes et de services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants adaptés à leur culture à l'intention des enfants autochtones. Nous remercions le gouvernement d'avoir inclus une formulation à cet effet dans l'alinéa 6e), mais nous demandons plus de précisions à ce sujet. Notre mémoire recommande une mise à jour du libellé à cet effet, en particulier des articles 6 et 7 du projet de loi.

Ensuite, en ce qui concerne la définition proposée des peuples autochtones, nous pensons qu'il est essentiel d'inclure non seulement les droits des peuples autochtones reconnus et confirmés par le paragraphe 3(2) de la Loi constitutionnelle de 1982, mais aussi les mots « les peuples autochtones du Canada qui vivent en dehors de leurs terres ancestrales au Canada ». La

participation from Indigenous peoples who may have suffered a loss in the recognition of their status as a result of various interpretations or applications of the Indian Act.

Finally, we recommend that the inclusion of wording requiring at least one Indigenous person to be on the national advisory council, as set out in section 9. Ensuring their participation in the governance structure is essential to weave the Indigenous perspective into the programs and services as they evolve over the years.

[Translation]

Once again, I'd like to thank the committee for inviting me to appear.

[English]

The Chair: Thank you, Mr. Maude. I admire your capacity for speed talking. We do have your brief in both official languages, and you have given us a little time.

Karolyn Bonneau, Member, First Nations Pedagogies Network: [Indigenous language spoken].

My name is Karolyn Bonneau. I am Okanagan and Kootenay from Penticton Indian Band and St. Mary's Indian Band. I reside in the Musqueam territory.

I am here on behalf of the First Nations Pedagogies Network, or FNPN. I started with this Indigenous organization a year ago. Over the past year, I have been getting to know those whom I have come to know now as my kin, my cousins, from many different nations here in British Columbia. FNPN is all Indigenous early childhood educators with different roles and responsibilities depending on the important work we are carrying out. With our diverse educational and cultural backgrounds, this allows us to work in many different capacities with Indigenous and non-Indigenous children, families and communities in urban and rural settings, and at times a combination of both.

Most of the work we do comes from the many conversations and inspirations we bring together, and collectively co-creating dreams, visions and pathways that we are putting into practice in early learning and child care settings that encourage cultural autonomy and strength-based community approaches.

The First Nations Pedagogies Network was created by the BC Aboriginal Child Care Society with the Early Childhood Pedagogy Network, and was supported by them from 2019 to 2023. The BC Aboriginal Child Care Society's involvement in the creation of FNPN was part of the national First Nations Early

définition que nous proposons permettra la participation des Autochtones dont le statut n'est peut-être plus reconnu à la suite de diverses interprétations ou applications de la Loi sur les Indiens.

Enfin, nous recommandons l'inclusion d'une formulation qui exige que le conseil consultatif national soit composé d'au moins une personne autochtone, conformément à l'article 9. La participation des Autochtones à la structure de gouvernance est essentielle à l'intégration du point de vue autochtone dans les programmes et les services au fil des ans.

[Français]

Je remercie encore une fois le comité pour son invitation à comparaître.

[Traduction]

La présidente : Merci, monsieur Maude. J'admire votre capacité à parler vite. Nous disposons de votre mémoire dans les deux langues officielles et vous nous avez accordé un peu de temps.

Karolyn Bonneau, membre, Réseau Pédagogie des Premières Nations: [Mots prononcés dans une langue autochtone]

Je m'appelle Karolyn Bonneau. Je suis Okanagan et Kootenay des bandes indiennes de Penticton et de St. Mary's. Je vis sur le territoire de Musqueam.

Je suis ici au nom du Réseau Pédagogie des Premières Nations. J'ai commencé à travailler pour cette organisation autochtone il y a un an. Au cours de la dernière année, j'ai appris à connaître ceux que j'appelle maintenant mes proches, mes cousins, issus de nombreuses nations de la Colombie-Britannique. Le Réseau Pédagogie des Premières Nations compte uniquement des éducateurs de la petite enfance autochtones, dont les rôles et les responsabilités varient en fonction du travail important que nous accomplissons. Grâce à nos formations et cultures variées, nous pouvons travailler à divers titres avec des enfants, des familles et des communautés autochtones et non autochtones en milieu urbain et rural, et parfois dans une combinaison des deux.

La plupart du travail que nous faisons est le fruit de nombreuses conversations et inspirations et de la cocréation collective de rêves, de visions et d'avenues que nous mettons en pratique dans le milieu de l'éducation préscolaire et de la garde d'enfants et qui encouragent l'autonomie culturelle et les approches communautaires fondées sur les points forts.

La BC Aboriginal Child Care Society et le Early Childhood Pedagogy Network ont créé le Réseau Pédagogie des Premières Nations et l'ont appuyé de 2019 à 2023. La participation de la BC Aboriginal Child Care Society à la création de ce réseau s'inscrit dans le Cadre national d'apprentissage et de garde des Learning and Child Care Framework as mandated by First Nations leadership nationally and in B.C. as part of the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

What matters most for FNPN is that we continue to recognize that each nation has their own laws, cultures, knowledges and protocols, and this must always come first. When we speak of early learning and child care, it is not separate from who we are as Indigenous people and where we come from, nor is it separate from leadership, governance, education, land, animals, language and culture and our traditional teachings, songs and stories. We have roles and responsibilities to uphold what we know and what we have been practising for thousands of years, and to pass this knowledge on to share with our future Indigenous people.

As long as Bill C-35 can ensure that the First Nations Pedagogies Network and others who are doing the work we do for Indigenous and non-Indigenous children, families and communities, as I have stated previously, and get the long-term funding stated in the funding commitments section 8, which should also include the authority and the capacity for supporting these working groups and not allow funds to dissipate just when it is needed the most.

On behalf of the FNPN, I would also like to conclude with an invitation to get to know us more and have the reciprocity of collaborating in the visions, dreams and pathways for early learning and child care. Our group is fairly new. It's from 2019. Most of our information is found on FNPN.ca.

I just wanted to thank you all for your consideration and listening to the words we are all speaking today from the First Nations Pedagogies Network. Thank you.

The Chair: Thank you so much, Ms. Bonneau, and thank you for that generous invitation to get to know you better. Hopefully, we will know you a lot better by the end of this first hour.

Mr. Maude, I have a clarifying question for you. You have submitted a brief with fairly extensive amendments that you are recommending. Did you submit this brief to the Social Development Committee in the other place? If so, what was reaction to it?

jeunes enfants autochtones, comme le prévoient les dirigeants des Premières Nations au Canada et en Colombie-Britannique dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Ce qui est le plus important pour le Réseau Pédagogie des Premières Nations, c'est que nous continuions à reconnaître que chaque nation a ses propres lois, cultures, connaissances et protocoles et qu'ils doivent primer en tout temps. Lorsque nous parlons d'éducation préscolaire et de garde d'enfants, ce n'est pas un sujet qui fait abstraction de notre identité en tant qu'Autochtones et de nos origines, ni du leadership, de la gouvernance, de l'éducation, de la terre, des animaux, de la langue et de la culture, ainsi que de nos enseignements, chants et récits traditionnels. Nous avons le rôle et la responsabilité de respecter ce que nous savons et ce que nous pratiquons depuis des milliers d'années et de transmettre ce savoir aux futurs Autochtones.

Nous pouvons nous acquitter de ces tâches tant que le projet de loi C-35 est en mesure de garantir que le Réseau Pédagogie des Premières Nations et d'autres organismes qui font le même travail que nous pour les enfants, les familles et les communautés autochtones et non autochtones, comme je l'ai dit précédemment, obtiennent le financement à long terme prévu à l'article 8 portant sur l'engagement financier, ce qui devrait également inclure le pouvoir et la capacité de soutenir ces groupes de travail et de ne pas laisser les fonds disparaître au moment même où ils en ont le plus besoin.

Au nom du Réseau Pédagogie des Premières Nations, je voudrais également conclure par une invitation à apprendre à mieux nous connaître et à collaborer d'une manière réciproque à la mise en œuvre des visions, des rêves et des avenues liés à l'éducation préscolaire et à la garde d'enfants. Notre groupe est relativement nouveau. Il a été établi en 2019. La plupart des informations à notre sujet se trouvent sur FNPN.ca.

Je vous remercie tous de votre considération et de votre attention aux propos d'aujourd'hui du Réseau Pédagogie des Premières Nations. Merci.

La présidente : Merci beaucoup, madame Bonneau, et merci de cette généreuse invitation à apprendre à mieux vous connaître. J'espère que nous vous connaîtrons beaucoup mieux à la fin de cette première heure.

Monsieur Maude, j'ai une question à vous poser pour obtenir des précisions. Vous avez présenté un mémoire qui contient les amendements assez détaillés que vous recommandez. Avez-vous soumis ce document au Comité du développement social à l'autre endroit? Si oui, quelle a été sa réaction?

Mr. Maude: Thank you for your question, senator. I didn't submit that to the House of Commons Social Development Committee. I believe that was submitted on behalf of the working group or the policy committee prior to my involvement.

The Chair: So it was submitted, regardless of whether you submitted it or somebody else submitted it?

Mr. Maude: I was under the impression that it had been submitted. I'm not completely certain as to whether it has been.

The Chair: Thank you.

Senator Cordy: Thank you both very much. You can speak faster than I can write, so I have partial notes here. If I don't make sense to you, please just clarify.

I was very pleased, Mr. Maude, that you spoke about the effects of the lack of child care and how it impacts the rights of women. Every woman around this table who had young children when they were working outside the home remembers the day of panic or the night before when the child care worker couldn't arrive at your doorstep. So thank you very much for recognizing that.

Ms. Bonneau, I was struck by your comment that every nation has their own laws, they must come first and that child care was part of that. Could you expand on that? It's an extremely important comment to make that child care is an essential part of families and Aboriginal children.

Ms. Bonneau: Yes. I believe the whole thing was that we have our own laws, cultures, knowledge and protocols, and that must always come first. Including that into child care — each of the communities has a way of doing things. Right now, I'm in the Musqueam territory, so the things that I have been taught and learned from my Okanagan territory wouldn't transfer. I cannot bring all of my knowledge, protocols, teachings and the ways I practised things over here. I must get to know that in relation to the Musqueam and get their permission to carry out some of the things that we were speaking to in the Bill C-35 that you want to put into place.

This is very important for me to say because in our child care settings, especially the urban settings, you might get a lot of different nations coming together and you have a lot of the children in the same group. So which language, which protocols — all these things are important to think about. It's more than just saying, "Indigenous people who are First Nations, Métis and Inuit." It's more than that. What language is more

M. Maude: Je vous remercie de votre question, sénatrice. Je n'ai pas soumis de mémoire au Comité du développement social de la Chambre des communes. Je pense qu'il a été soumis par le groupe de travail ou le comité politique avant que je commence à travailler sur le dossier.

La présidente : Un mémoire a donc été soumis, que ce soit par vous ou une autre personne?

M. Maude: J'avais l'impression que c'était le cas, mais je n'en suis pas tout à fait certain.

La présidente : Merci.

La sénatrice Cordy: Merci beaucoup à vous deux. Vous parlez plus vite que je n'écris, c'est pourquoi j'ai pris des notes partielles. Si vous ne comprenez pas ce que je dis, n'hésitez pas à demander des précisions.

Monsieur Maude, je suis très heureuse que vous ayez parlé des répercussions du manque de services de garde d'enfants et de son incidence sur les droits des femmes. Toutes les femmes ici qui avaient de jeunes enfants lorsqu'elles travaillaient à l'extérieur du foyer se souviennent de la panique qui les envahissait lorsqu'elles étaient informées que la personne qui gardait leurs enfants ne pouvait pas venir chez elles le jour même ou le jour suivant. Je vous remercie donc de l'avoir souligné.

Madame Bonneau, j'ai été frappée par votre commentaire sur le fait que chaque nation a ses propres lois, qu'elles doivent primer et que la garde d'enfants en fait partie. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Le commentaire selon lequel la garde d'enfants est un élément essentiel pour les familles et les enfants autochtones est extrêmement important.

Mme Bonneau: Oui. Je crois que l'idée est que nous avons nos propres lois, nos propres cultures, nos propres connaissances et nos propres protocoles et qu'ils doivent primer en tout temps. C'est la même chose pour les services de garde d'enfants, chaque communauté a sa propre façon de faire les choses. En ce moment, je suis dans le territoire de Musqueam, ce qui signifie que je ne pourrais pas transférer les choses qu'on m'a enseignées et que j'ai apprises dans mon territoire, le territoire d'Okanagan. Je ne peux pas appliquer toutes mes connaissances, tous mes protocoles, tous mes enseignements et toutes mes pratiques ici. Je dois apprendre à connaître les Musqueams et obtenir leur permission pour réaliser certaines des mesures du projet de loi C-35 dont nous avons parlé et que vous voulez mettre en place.

Il est très important pour moi de le dire parce qu'il se peut que de nombreuses nations se prévalent de nos services de garde d'enfants, surtout en milieu urbain, et que beaucoup de ces enfants se retrouvent dans le même groupe. Il est donc important de réfléchir à la langue à utiliser, aux protocoles à suivre et à tous ces éléments. Il ne s'agit pas seulement de dire : « les Autochtones qui sont des Premières Nations, des Métis et des

important in the child care setting when you have different nations coming together?

Senator Cordy: I have also heard that Indigenous families in urban areas often hesitate to put their children into child care because they are concerned about racism and discrimination regarding their children. Are there enough child care centres within urban areas that meet the needs for Indigenous children?

Ms. Bonneau: Does anyone get to answer or is it still directed toward me?

The Chair: Toward you, ma'am.

Ms. Bonneau: Okay.

There were different things in that question. The first thing I'm going to say is that when I actually came to an urban setting from where I come from, I did not recognize many Indigenousled or Indigenous-run child care centres. I know there are a lot of members in FNPN who actually work in these settings.

However, I do feel like those fears — like you said, racism and others — I don't think it's for the families; I think it's for the educators as well. Sometimes when you come into mainstream centres and settings, it is really hard to bring our own ways of doing things into settings that might be more rigid. You don't have a lot of room.

We are really community-based, so I feel that is one thing that I have noticed is missing with the mainstream, when it is not fully Indigenous and you don't have these things in place for Indigenous families, communities, the children and the parents. That's the number one thing I have noticed. I'm not sure if that answered your question.

Senator Cordy: Yes. Thank you.

The Chair: I have a question to Mr. Maude. I'm looking at your proposed amendments. You are suggesting that the national advisory council should include at least one Indigenous person.

I appreciate the principle behind what you are suggesting, but I'm worried about the "operationalization" of that principle. Would you expect that the regulations would develop the process by which the one — or at least one — person would be chosen? There is so much variation; we have First Nations, Métis and Inuit. How would the government go about selecting or appointing these people?

Inuits ». C'est plus que cela. Quelle langue est la plus importante dans le milieu des services de garde d'enfants lorsque différentes nations sont concernées?

La sénatrice Cordy: J'ai également entendu dire que les familles autochtones qui vivent dans des régions urbaines hésitent souvent à confier leurs enfants à des garderies parce qu'elles craignent qu'ils soient victimes de racisme et de discrimination. Y a-t-il suffisamment de garderies dans les régions urbaines pour répondre aux besoins des enfants autochtones?

Mme Bonneau : N'importe qui peut-il répondre ou la question s'adresse-t-elle encore à moi?

La présidente : La question s'adresse à vous, madame.

Mme Bonneau: D'accord.

La question comporte plusieurs éléments. Tout d'abord, je tiens à dire que lorsque j'ai été dans un milieu urbain dans ma région, je n'ai pas reconnu beaucoup de garderies dirigées ou gérées par des Autochtones. Je sais qu'il y a beaucoup de membres du Réseau Pédagogie des Premières Nations qui travaillent dans ces milieux.

Cependant, j'ai l'impression que ces craintes — celles liées au racisme et à d'autres problèmes que vous avez mentionnés — ne touchent pas seulement les familles, mais aussi les éducateurs. Parfois, lorsque l'on arrive dans des garderies et des milieux réguliers, il est vraiment difficile d'adopter nos propres façons de faire dans des milieux qui peuvent être plus rigides. On n'a pas beaucoup de marge de manœuvre.

Nous sommes vraiment une organisation communautaire; je pense donc que c'est l'une des choses que j'ai remarquées qui manque dans les garderies régulières lorsqu'il ne s'agit pas d'une garderie pour enfants autochtones seulement et qu'il n'y a pas ces mesures en place pour les familles, les communautés, les enfants et les parents autochtones. C'est la première chose que j'ai remarquée. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

La sénatrice Cordy: Oui. Merci.

La présidente : J'ai une question à poser à M. Maude. J'examine les amendements que vous proposez. Vous proposez que le conseil consultatif national comprenne au moins une personne autochtone.

Je comprends le principe qui sous-tend votre proposition, mais je m'inquiète de la « mise en pratique » de ce principe. Vous attendez-vous à ce que les règlements établissent le processus par lequel la personne — ou au moins une personne — serait choisie? Il y a tellement de choix; il y a les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Comment le gouvernement procéderait-il à la sélection ou à la nomination de ces personnes?

Mr. Maude: Thank you for your question, Madam Chair.

Just to cycle back to your previous question, the brief was submitted to the House of Commons committee. I received confirmation of that.

With respect to your second question, in terms of the regulations, we would need to see the text of the regulations in order to know how the government had intended on fulfilling that particular amendment, were the government to approve that amendment. The theory behind it, as you had suggested as well, goes to the "nothing about us, without us" principle. It would also track the wording that's previously in the legislation as well. With respect to the Indigenous-led aspects of the programs, having an Indigenous member on the national council would ensure that and would also track with the wording in subsection 11(1) of the legislation as well.

The Chair: Thank you very much.

Senator Moodie: My question is to Ms. Bonneau.

What does your organization expect to be the outcome of this bill? Will it be useful in your efforts as an early childhood education organization that is focused on this work to ensure that you are able to provide high-quality, affordable and culturally relevant care in your community?

Ms. Bonneau: That's a very good question.

Senator Moodie: What do you think is the outcome? Will the bill help you?

Ms. Bonneau: I have thought about it a lot. There are a lot of parts in the bill that would be very beneficial to First Nations Pedagogies Network. There is a lot to list, but the only thing that I'm really excited to actually share is the part where it says long-term funding. That is so important for working groups like First Nations Pedagogies Network that depend upon funding like that each year to continue in our capacities.

When I read that part, I feel like that actually speaks to the First Nations Pedagogies Network to be able to be sustainable, continue and not be wondering if we will have to apply or find new capital funding for us to operate each year.

The rest all speaks to things we have been doing in our own working capacities and roles.

One thing that I personally, as an early childhood educator and being Indigenous myself — you had a part in the bill that speaks to UNDRIP, which is really important. It just needs to be a little bit clearer how that's going to happen for the Indigenous communities. I heard it in the earlier panel: How do you take a

M. Maude : Je vous remercie de la question, madame la présidente.

Je prends un instant pour revenir à votre question précédente : le mémoire a bel et bien été soumis au comité de la Chambre des communes. J'en ai reçu la confirmation.

En ce qui concerne votre deuxième question, pour pouvoir nous prononcer, il faudrait que nous ayons accès au texte des règlements afin de savoir comment le gouvernement donne suite à cet amendement, si ce dernier devait être adopté. Comme vous l'avez laissé entendre, l'amendement s'appuie sur le principe « rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous ». Il concorderait aussi avec le libellé déjà utilisé dans la mesure législative. En ce qui concerne les aspects des programmes dirigés par des Autochtones, prévoir que le conseil national compte une personne autochtone servirait à cette fin, en plus de concorder avec le libellé du paragraphe 11(1) de la mesure législative.

La présidente : Merci beaucoup.

La sénatrice Moodie : Ma question s'adresse à Mme Bonneau.

Quelles sont les attentes de votre organisme envers le projet de loi? Le projet de loi permettra-t-il de soutenir vos efforts en tant qu'organisme dédié à l'éducation préscolaire pour que vous ayez les capacités d'offrir des services abordables, de grande qualité et adaptés à la culture au sein de votre communauté?

Mme Bonneau: C'est une excellente question.

La sénatrice Moodie : Selon vous, quels seront les résultats du projet de loi? Vous aidera-t-il?

Mme Bonneau: J'y ai beaucoup réfléchi. Bien des dispositions du projet de loi seraient très avantageuses pour le Réseau Pédagogie des Premières Nations. La liste serait longue, mais il y a un aspect en particulier que je suis franchement ravie de souligner: le financement à long terme. C'est extrêmement important pour les groupes de travail comme le Réseau Pédagogie des Premières Nations qui dépendent d'un financement chaque année pour maintenir leurs activités.

Lorsque je lis cet engagement, j'ai l'impression qu'il assurera la viabilité du Réseau Pédagogie des Premières Nations, sans que nous ayons à nous soucier de demander ou de trouver de nouveaux fonds pour maintenir nos activités chaque année.

Les autres dispositions concernent des choses que nous faisons dans le cadre de nos rôles et de nos capacités.

Personnellement, en tant qu'éducatrice de la petite enfance et en tant que personne autochtone, j'ai remarqué une chose — une partie du projet de loi renvoie à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ce qui est très important. Il faut seulement établir un peu plus clairement quelle forme cela bunch of these different, diverse nations and speak to each one of them? But I do see that it could be beneficial in that sense.

Senator Moodie: Thank you.

[Translation]

Senator Cormier: My question is for Mr. Maude. I'd like to begin by congratulating you on the exceptional quality of your bilingualism. I've looked at your amendments. My question concerns the amendment you're proposing to clause 8.

You indicate, in the first sentence, that your amendment aims to identify the federal government's long-term funding toward the early learning and child care system for Indigenous and non-Indigenous children. That's in the first sentence.

In the second sentence, your amendment specifies that this commitment is achieved through agreements that the government will enter into with provincial or territorial governments, Indigenous governing bodies and other entities that represent the interests of all Indigenous peoples.

Do I understand from your wording in the first and second sentences that your proposed amendment indicates that agreements for young non-Indigenous children are with the provinces and territories? Is that what I understand your proposal to mean?

Mr. Maude: Yes, Senator Cormier, that's basically it.

Senator Cormier: Doesn't your amendment create a new entity with which the government will have to enter into agreements?

Mr. Maude: No. The idea of the amendment is to recognize that there are different players in the game, including territories, provinces, Indigenous groups and other groups. We're basically looking to ensure that funding is clear and equal among the different groups so as not to exclude one group over others and to ensure that all groups, both Indigenous and non-Indigenous, are funded.

Senator Cormier: However, does the exception of non-Indigenous groups in the second part of your amendment ensure that these groups will be subject to the agreements with the provinces and territories?

Mr. Maude: Exactly.

Senator Cormier: Thank you very much.

prendra pour les communautés autochtones. Il en a été question avec le premier groupe de témoins : comment peut-on interagir avec un grand nombre de nations différentes de façon individuelle? Je pense néanmoins que le projet de loi pourrait être avantageux à cet égard.

La sénatrice Moodie : Merci.

[Français]

Le sénateur Cormier: Ma question s'adresse à M. Maude. D'abord, je veux vous féliciter pour la qualité exceptionnelle de votre bilinguisme. J'ai regardé vos amendements. Ma question concerne l'amendement que vous proposez à l'article 8.

Vous indiquez, à la première phrase, que votre amendement vise à identifier le financement à long terme du gouvernement fédéral envers le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones et non autochtones. Cela figure à la première phrase.

À la deuxième phrase, votre amendement précise que cet engagement se réalise au moyen des accords que le gouvernement conclura avec les gouvernements provinciaux ou territoriaux, les corps dirigeants autochtones et les autres entités qui représentent les intérêts de l'ensemble des peuples autochtones.

Est-ce que je comprends, par votre formulation dans les première et deuxième phrases, que votre proposition d'amendement indique que les ententes visant les jeunes enfants non autochtones se concluent avec les provinces et les territoires? Est-ce bien ce que je comprends de votre proposition?

M. Maude: Oui, sénateur Cormier, c'est essentiellement cela.

Le sénateur Cormier : Votre amendement n'a pas pour effet de créer une nouvelle entité avec laquelle le gouvernement devra conclure des ententes?

M. Maude: Non. L'idée de l'amendement est de reconnaître qu'il y a différents joueurs dans le jeu, dont les territoires, les provinces, les groupes autochtones et d'autres groupes. On vise essentiellement à assurer que le financement soit clair et égal parmi les différents groupes pour ne pas exclure un groupe par rapport à d'autres et pour s'assurer que tous les groupes sont financés, tant autochtones que non autochtones.

Le sénateur Cormier: Cependant, l'exception des groupes non autochtones, dans la deuxième partie de votre amendement, vient-elle faire en sorte que ces groupes seront soumis aux ententes avec les provinces et les territoires?

M. Maude: Voilà, oui.

Le sénateur Cormier : Merci beaucoup.

[English]

The Chair: Okay. I think I have scared everybody. Colleagues, we have time.

Senator Cordy: You have 30 minutes, chair, since everybody else has backed off.

[Translation]

Senator Moncion: My question is for Mr. Maude. You're proposing an amendment to clarify the scope of the definition of Indigenous peoples in the bill. You recommend adding the following: ". . . and includes Indigenous Peoples of Canada who live outside their ancestral homelands, in Canada."

Is the proposed definition found elsewhere in legislation or case law? If so, could you please tell us where?

Mr. Maude: Thank you, senator. Yes. Excuse me, I have the exact title right here. It's the Indigenous Early Learning and Child Care Framework. It has to do with the fact that virtually the majority of Indigenous populations live off reserve, in urban communities. It's a recognition of the principles referred to in subclause 7(2) of the bill.

In the framework, if you look at the chapter titled "Serving families where they live," it includes the fact that the majority of Indigenous peoples are in urban communities. We wanted to make sure that this definition was included in the bill, as it's already recognized externally in another federal legislative framework.

Senator Moncion: Following up on that question, from a legal perspective, how do you see the implementation of the framework that Bill C-35 provides for Indigenous people living off their ancestral lands in terms of governance and bilateral agreements? That brings us to another dimension. Again, are there any precedents?

Mr. Maude: To my knowledge, there are no precedents. Different pieces of legislation contain various definitions concerning Indigenous peoples, but there's no one single definition. There are many definitions that refer to subsection 35(2) of the Constitution Act, 1982, but there is no single definition that is represented across the different statutes.

How do we define these people or have some kind of umbrella or operating mechanism to interact with these different groups? I don't know. There really hasn't been any legislative language about how the government could include at least the majority of the Indigenous population who live off reserve. I'm not sure

[Traduction]

La présidente : On dirait que j'ai fait peur à tout le monde. Chers collègues, il reste du temps.

La sénatrice Cordy: Vous disposez de 30 minutes, madame la présidente, étant donné que tous les autres membres du comité vous laissent le champ libre.

[Français]

La sénatrice Moncion: Ma question s'adresse à M. Maude. Vous proposez un amendement visant à préciser la portée de la définition des peuples autochtones dans le projet de loi. Vous recommandez d'ajouter la mention suivante: « [...] et comprend les peuples autochtones du Canada qui vivent en dehors de leurs terres ancestrales, au Canada. »

La définition proposée se retrouve-t-elle ailleurs dans la législation ou la jurisprudence? Si oui, pourriez-vous nous indiquer à quel endroit?

M. Maude: Merci, sénatrice. Oui. Excusez-moi, j'ai le titre exact ici. Il s'agit du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. Cela a trait justement au fait que pratiquement la majorité des populations autochtones se trouvent à l'extérieur des réserves, dans les communautés urbaines. C'est une reconnaissance des principes auxquels on fait référence au paragraphe 7(2) du projet de loi.

Dans le cadre, si on regarde le chapitre intitulé « Au service des familles là où elles vivent », cela comprend le fait que la majorité des peuples autochtones se trouvent dans les communautés urbaines. On voulait s'assurer que cette définition soit incluse dans le projet de loi, car c'est déjà reconnu à l'extérieur dans un autre cadre législatif fédéral.

La sénatrice Moncion: Pour faire suite à cette question, d'un point de vue juridique, comment est-ce que vous envisagez la mise en œuvre du cadre que prévoit le projet de loi C-35 pour les Autochtones vivant en dehors de leurs terres ancestrales en matière de gouvernance et d'ententes bilatérales? Cela amène une autre dimension. Encore là, est-ce qu'il y a des précédents qui existent?

M. Maude: À ma connaissance, il n'y a pas de précédent. Il y a différentes définitions qui traitent des peuples autochtones dans les différentes lois, mais il n'y a pas une seule définition. Il y a beaucoup de définitions qui font référence au paragraphe 35(2) de la Loi constitutionnelle de 1982, mais il n'y a pas de définition unique qui voyage à travers les différentes lois.

Comment définir ces gens ou avoir un genre de parapluie ou de mécanisme de fonctionnement pour interagir avec ces différents groupes? Je ne sais pas. On n'a pas vraiment eu de langage législatif pour déterminer comment le gouvernement pourrait inclure au moins la majorité de la population autochtone

what group or mechanism the government would consider to address these people.

We wanted to make sure that, if we're talking about Indigenous communities, we're talking about all Indigenous communities. That reflects the fact that it's not just Inuit or Métis communities, or communities that live on reserves; the majority of people live in urban communities.

Senator Moncion: Thank you.

[English]

Senator Cardozo: My question is for Mr. Maude. In terms of Indigenous representation on the council, I think I missed that. What was your suggestion? Was it that there be at least one person?

Mr. Maude: Yes, Senator Cardozo. The suggestion is that there be at least one person.

Senator Cardozo: Okay. I think that without amending the bill, we have the ability to attach observations to the government after. Based on the discussion at the previous panel, I think the suggestion was that it be at least three people so that we cover First Nations, Inuit and Métis. But that's something we can discuss further.

Madam Bonneau, can you just talk to us about the importance of Indigenous languages in early childhood education?

Ms. Bonneau: The importance of Indigenous languages in child care settings is extremely important. My Okanagan language is very close to being extinct as well. I heard it earlier. Speaking Indigenous languages in any setting — it doesn't have to be in an early child care setting — is extremely important to our young children in exposing them to the language. I don't even know how to put all that in words in a few minutes.

For me, it's important to have the children actually learning it, hearing it and seeing it, and right now, we don't have anything put in place that actually says that it has to be done that way. I have read inside Bill C-35 that it does have space for that to actually happen so that bringing in language is not just an option — it is actually amended so that the language of the children and families that are attending must be spoken, shared, written and taught.

That's the importance for me. I didn't get the chance to do that. I had to learn from my family, and I was lucky enough to come from a fluent speaker. There are three in my family — my older uncles — so I was lucky enough, but not everyone has that

qui vit à l'extérieur des réserves. Je ne sais trop quel groupe ou quel fonctionnement le gouvernement envisagerait pour s'adresser à ces gens.

On voulait s'assurer que, si l'on parle des communautés autochtones, on parle de toutes les communautés autochtones. Cela reflète le fait qu'il ne s'agit pas seulement des communautés inuites ou métisses, ou des communautés qui vivent dans les réserves; il y a une majorité des gens qui habitent dans les communautés urbaines.

La sénatrice Moncion: Merci.

[Traduction]

Le sénateur Cardozo: Ma question s'adresse à M. Maude. En ce qui concerne la représentation autochtone au sein du conseil, je pense que je n'ai pas bien compris. Que proposezvous? Suggérez-vous que le conseil compte au moins une personne autochtone?

M. Maude : C'est exact, sénateur Cardozo. Nous proposons que le conseil compte au moins une personne autochtone.

Le sénateur Cardozo: D'accord. Je pense que, sans amender le projet de loi, nous pouvons joindre des observations à l'attention du gouvernement après notre étude. Selon les discussions avec le premier groupe de témoins, j'ai cru comprendre qu'on proposait que le conseil compte au moins trois personnes qui représentent les Premières Nations, les Inuits et les Métis. C'est un point dont nous pourrons discuter plus en profondeur.

Madame Bonneau, pouvez-vous nous parler de l'importance des langues autochtones dans le cadre de l'éducation préscolaire?

Mme Bonneau: Les langues autochtones dans les services de garde prennent une importance capitale. Ma langue, l'okanagan, risque aussi de disparaître. Il en a été question plus tôt. Parler des langues autochtones dans n'importe quel contexte — pas seulement dans les services de garde — est extrêmement important pour que les jeunes enfants y soient exposés. Je n'arrive même pas à trouver les mots pour convier toute l'importance de ce fait en quelques minutes.

À mon avis, il importe que les enfants apprennent ces langues, les entendent et y soient exposés. En ce moment, aucune mesure n'est mise en place pour garantir que cette approche est adoptée. J'ai lu dans le projet de loi C-35 qu'on crée un espace pour que ce soit le cas, pour que la langue ne soit pas seulement optionnelle — en fait, sa version amendée prévoit que la langue des enfants et des familles doit être parlée, transmise, écrite et enseignée.

Voilà l'importance que prend cet aspect pour moi. Je n'ai pas eu la chance d'avoir un tel cadre. J'ai dû apprendre de ma famille. Heureusement, j'ai des proches qui parlent couramment la langue. Comme ma famille en compte trois — des oncles plus opportunity. I would like to just say how important it is to make sure that it happens in all settings, not just Indigenous child care settings. I would like to see it all over.

Thanks.

Senator Cardozo: Can I just press a little further? The benefit for kids is understanding it from an intellectual point of view, but it also helps young people understand a sense of their own origins, background, ancestors and who they are. It goes deeper in the sense of developing a sense of being and pride in one's heritage.

I don't want to put words in your mouth, but would you agree with that?

Ms. Bonneau: Yes, I totally agree with that. In one of my opening statements, I note how important it is that we, as Indigenous people, don't separate language and land in all our teachings. This is super important. It is exactly what you just said — self-identity.

In a setting that is so important to children and where they get sent for hours a day, all day, it's important to get to be proud of being Indigenous.

I was lucky enough to have that, and I have been in settings where now I'm teaching others. Right now, I'm in a non-Indigenous early learning space, and even when I share some of my teachings, I find that's very empowering for myself too as an Indigenous person to know how when I share this knowledge and these words to other people, they get excited and start to learn. Thanks.

Senator Cardozo: Thank you for that.

The Chair: I have a question for Mr. Maude. I want to thank you and the CBA for your written submission.

You heard, perhaps, in the previous panel the concerns of the AFN about the lack of meaningful consultation. Can I make an assumption or not that you were consulted, the CBA policy working group, on Bill C-35? Did you have meaningful interaction with the government?

Mr. Maude: I can't speak to any interaction that we had specifically with the government. The CBA's various sections tend to comment on various pieces of legislation when that comment period is offered to us. I don't know that there was any

âgés —, j'ai été plutôt chanceuse, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Je tiens à souligner qu'il est extrêmement important d'encourager l'utilisation de ces langues dans tous les contextes, et non seulement dans les services de garde autochtones. J'aimerais que ce soit le cas partout.

Merci.

Le sénateur Cardozo: Puis-je vous demander de pousser la réflexion un peu plus loin? Il est avantageux pour les enfants de connaître la langue d'un point de vue intellectuel, mais cet apprentissage aide aussi les jeunes à mieux comprendre leurs origines, leur histoire, leurs ancêtres et qui ils sont. Cette question touche à quelque chose de plus profond : le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté envers sa propre culture.

Je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, mais seriez-vous d'accord avec moi sur ce point?

Mme Bonneau: Oui, je suis tout à fait d'accord. Dans mon exposé, j'ai souligné l'importance du fait que les peuples autochtones ne font pas abstraction de la langue et des territoires dans leurs enseignements. C'est extrêmement important. C'est exactement ce que vous venez de dire — c'est une question d'identité.

Dans un milieu qui est très important pour les enfants, où ils passent des heures tous les jours, il est crucial de leur permettre de développer leur sentiment de fierté d'être autochtones.

J'ai eu cette chance et je peux maintenant enseigner à autrui dans d'autres contextes. En ce moment, je travaille dans un milieu d'éducation préscolaire non autochtone, mais je peux tout de même y transmettre certaines de mes connaissances. Je trouve qu'il est aussi très stimulant pour moi, en tant que personne autochtone, de transmettre ces connaissances et ces mots à d'autres personnes qui sont ravies de commencer à apprendre. Merci.

Le sénateur Cardozo: Merci de votre réponse.

La présidente : J'ai une question à poser à M. Maude. Je vous remercie, l'Association du Barreau canadien et vous, de votre mémoire.

Vous avez peut-être entendu, pendant les discussions avec le premier groupe de témoins, les préoccupations de l'Assemblée des Premières Nations à propos de l'absence de consultations en bonne et due forme. Puis-je présumer que le groupe de travail de l'Association du Barreau canadien a été consulté au sujet du projet de loi C-35? Avez-vous eu des interactions significatives avec le gouvernement?

M. Maude : Je ne pense pas qu'il y a eu d'interaction sur ce sujet avec le gouvernement. Les différentes sections de l'Association du Barreau canadien ont tendance à présenter des observations sur divers projets de loi lorsqu'une période réservée

specific consultation directly with government other than our normal interaction with government on an advocacy basis.

The Chair: Thank you. The CBA has presented us with a fulsome range of improvements to the bill, and we appreciate that. From your point of view, Mr. Maude — and, clearly, you know these improvements that you have suggested — which ones would you say are the most essential to improve the bill?

Mr. Maude: I don't know that I could prioritize, Senator Omidvar. As long as the notion of "nothing about us, without us" is pervasive in the legislation, I think that would be crucial.

Going back to Senator Cardozo's question with respect to our recommendation that section 9 specifically state that one Indigenous person be on the council, that also flows from the — there are some recommendations that are in the legislation and some aspirational language, if you want. For example, in section 11(1), where it mentions the importance of having Indigenous participation, it's aspirational, but it's not mandatory. If there is something that's mandatory that is in there, that would at least set a floor for something that would allow to be built upon.

I like the idea of having at least three members on the council that would be from the various Indigenous communities, but if we could have something obligatory in the language in the legislation, then that would at least require that there be that consultation and interaction with the various communities, at least on a one-person basis to start.

The Chair: Thank you.

Senator Moodie: I'm thinking about ongoing consultation around the building of a child care system. What are your thoughts about the existing partnership tables that the Government of Canada has with all three groups in which they continue to have dialogue about a number of things, including child care, and they have also raised concern about not seeing this overturned — I'm using my own language there — or in any way diminished.

But that strong relationship and dialogue exists. What is your thought about that? Their concern specifically was around the national council in some way interfering with that.

Mr. Maude: I would defer to Ms. Bonneau on that.

Senator Moodie: No, it would be for you.

à cette fin est offerte. Je ne suis au courant d'aucune consultation menée directement par le gouvernement sur ce sujet en particulier. Nos interactions avec le gouvernement se sont limitées au cadre habituel où nous présentons notre point de vue.

La présidente : Merci. L'Association du Barreau canadien nous a présenté une série complète d'améliorations à apporter au projet de loi, et nous lui en sommes reconnaissants. De votre point de vue, monsieur Maude — vous connaissez évidemment bien les améliorations que vous avez proposées —, quels seraient les amendements les plus nécessaires pour améliorer le projet de loi?

M. Maude: J'aurais de la difficulté à accorder la priorité à certains amendements par rapport à d'autres, sénatrice Omidvar. Je pense que faire en sorte que le principe « rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous » soit omniprésent dans la mesure législative est crucial.

Pour revenir à la question du sénateur Cardozo au sujet de notre recommandation voulant que l'article 9 précise qu'une personne autochtone doit être membre du conseil, cette proposition découle également de... La mesure législative comprend des recommandations et des aspirations, si je peux m'exprimer ainsi. Par exemple, le paragraphe 11(1) mentionne l'importance d'inclure les peuples autochtones, mais il est question d'aspirations, et non d'obligations. Si une obligation était prévue, elle établirait un minimum sur lequel on pourrait faire fond.

J'aime l'idée d'avoir au moins trois membres du conseil qui représenteraient différentes communautés autochtones. Cela dit, si nous pouvions ajouter l'obligation dans la mesure législative d'avoir au moins une personne autochtone, ce serait un point de départ qui nécessiterait à tout le moins de consulter les diverses communautés.

La présidente : Je vous remercie.

La sénatrice Moodie: Je pense aux consultations en cours sur la création d'un système de garde d'enfants. Que pensezvous des tables de partenariat existantes entre le gouvernement du Canada et les trois groupes, qui continuent à dialoguer sur un certain nombre de sujets, y compris la garde d'enfants, et qui ont également exprimé leur inquiétude de ne pas voir ces tables invalidées — j'utilise mon propre terme — ou diminuées d'une manière ou d'une autre.

Mais cette relation solide et ce dialogue existent. Qu'en pensez-vous? Leur inquiétude portait plus particulièrement sur le fait que le conseil national interférait d'une manière quelconque dans ce domaine.

M. Maude : Je laisserai le soin à Mme Bonneau de répondre à cela.

La sénatrice Moodie: Non, la question s'adresse à vous.

Mr. Maude: For me?

Senator Moodie: You comment specifically about this.

Mr. Maude: I don't know that I have any background in which I could comment on the existing interactions between the various governing levels on other aspects of other programs. The mandate that I have here today is to comment on Bill C-35. Forgive me; I don't have any in-depth knowledge in respect of any government interaction with any other groups on other pieces of legislation.

Senator Moodie: Their concern is that the existing opportunity they have for dialogue in their partnership tables not be, in any way, interfered with by the national council. So with that caution, I'm wondering about trying to ensure that there is a parallel system of communication is what this potentially could be.

Mr. Maude: Forgive me, Senator Moodie. I would have to take that back to the working group. I don't have any information on that.

Senator Moodie: Thanks.

Senator Cormier: My question is for Ms. Bonneau. It's almost more of a comment, but I want your thoughts on it.

You made really moving comments about the importance of language and learning language for building one's self-identity and building communities. I wonder — and it's not necessarily asking for an amendment, but do you think it would be relevant for us to think of an observation that would reinforce that dimension? I can relate to your comments not because I'm from the Indigenous community, but coming from a linguistic minority community and knowing the importance that daycare facilities have on children and on the whole community. So I wonder if you think that an observation could be relevant to highlight and reinforce what you just said. What are your thoughts on this?

Ms. Bonneau: Yes, I like what you just stated there, an observation to make them important. Let me just ask a question back: You are speaking of having someone observe these to see if these exist or are happening?

Senator Cormier: What I meant, actually, is we can bring amendments to bills, but we can also put observations that are not part of the bill but messages that we send to the government to reinforce some messages that we think are important in the implementation of the bill. That was what I was thinking of.

M. Maude: À moi?

La sénatrice Moodie : J'aimerais entendre vos observations sur ce point précisément.

M. Maude: Je ne sais pas si j'ai des antécédents qui me permettraient de me prononcer sur les interactions existantes entre les divers ordres de gouvernement sur d'autres aspects d'autres programmes. Le mandat qui m'a été confié aujourd'hui est de commenter le projet de loi C-35. Pardonnez-moi, mais je n'ai pas de connaissances approfondies en ce qui concerne l'interaction du gouvernement avec d'autres groupes sur d'autres mesures législatives.

La sénatrice Moodie: Leur préoccupation est que les possibilités de dialogue qu'ils ont dans leurs tables de partenariat ne soient en aucune façon entravées par le conseil national. Cette mise en garde faite, je m'interroge sur la possibilité d'essayer de garantir un système de communication parallèle.

M. Maude: Pardonnez-moi, sénatrice Moodie. Il faudrait que je présente cela au groupe de travail. Je n'ai pas d'information à ce sujet.

La sénatrice Moodie : Je vous remercie.

Le sénateur Cormier: Ma question s'adresse à Mme Bonneau. C'est davantage un commentaire, mais je veux connaître votre avis à ce sujet.

Vous avez fait des commentaires très touchants sur l'importance de la langue et de l'apprentissage de la langue pour bâtir l'identité personnelle et les communautés. Je me demande — et ce n'est pas nécessairement une demande d'amendement, mais pensez-vous qu'il serait pertinent pour nous de réfléchir à une observation qui renforcerait cette dimension? Je peux comprendre vos commentaires, non pas parce que je fais partie de la communauté autochtone, mais parce que je viens d'une communauté linguistique minoritaire et que je connais l'importance des garderies pour les enfants et l'ensemble de la communauté. Je me demande donc si vous pensez qu'une observation pourrait être pertinente pour renforcer ce que vous venez de dire. Qu'en pensez-vous?

Mme Bonneau : Oui, j'aime ce que vous venez de dire, une observation pour les rendre importants. Permettez-moi de vous poser une question en retour: vous parlez de demander à quelqu'un de les observer pour voir s'il existent ou s'ils se produisent?

Le sénateur Cormier: Ce que je voulais dire, en fait, c'est que nous pouvons apporter des amendements aux projets de loi, mais nous pouvons aussi formuler des observations qui ne font pas partie du projet de loi, mais des messages que nous envoyons au gouvernement pour renforcer certains messages que nous **Ms. Bonneau:** Oh, yes, for sure, that would be something that I think that any Indigenous group would appreciate that, just to have those — yes, more specific so it's not so — when you are talking about language, culture and how important it is to community, you can't just sum it up in one sentence. I like the way that you just worded it, where you could observe all these things and write these things in different ways to ensure that it has the essence of how important language is in these settings. Yes. I agree.

Senator Cormier: Thank you for your presence here tonight. Very appreciated. Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Bonneau.

Mr. Maude, I believe Senator Moodie has raised a point that we would like some clarification on. You have made a proposal in section 9 that the advisory council includes at least one, and we have talked about three. Senator Moodie has made the point that the partnership tables that are currently talking government to government would possibly not take well to that because it would get in the way of their direct contact and conversations with the government. I appreciate you can't answer that question now, but perhaps you could get back to us in writing after you have talked to your colleagues at the CBA on that.

Mr. Maude: Of course.

Senator Burey: Thank you to all the guests for coming. Ms. Bonneau, thank you so much for being here. Thank you for sharing your passion about your work. We all feel it; I feel it. The early childhood pedagogy and looking after children.

Now, you did mention that one of the things that you really liked about this bill was the potential for sustainable funding, which you said you were really happy to hear. Of course, that has a lot to do with the workforce.

But apart from funding, is there anything else that you think we need to know to improve the workforce of early childhood educators?

Ms. Bonneau: Would I say just one thing? There are a lot of things. But if I had to pick one thing, for me, it would be —

Senator Burey: I didn't say one thing. You can tell me a few.

Ms. Bonneau: Okay. That would be great.

jugeons importants dans la mise en œuvre du projet de loi. C'est à cela que je pensais.

Mme Bonneau: Oui, bien sûr, je pense que n'importe quel groupe autochtone en serait reconnaissant, juste pour avoir ces déclarations plus précises quand il est question de la langue, de la culture et de leur importance pour la communauté, car on ne peut pas les résumer en une seule phrase. J'aime la façon dont vous venez de le formuler, où vous pourriez observer toutes ces choses et les écrire de différentes façons pour vous assurer qu'elles reflètent l'importance de la langue dans ces contextes. Oui. Je suis d'accord.

Le sénateur Cormier : Je vous remercie de votre présence ici ce soir. Nous vous en sommes très reconnaissants. Merci.

La présidente : Merci, madame Bonneau.

Monsieur Maude, je crois que la sénatrice Moodie a soulevé un point sur lequel nous aimerions avoir des éclaircissements. Vous avez proposé, à l'article 9, que le conseil consultatif comprenne au moins une personne, et nous avons parlé de trois personnes. La sénatrice Moodie a fait remarquer que les tables de partenariat qui discutent actuellement de gouvernement à gouvernement ne verraient peut-être pas cela d'un bon œil, car cela entraverait leurs conversations et leurs contacts directs avec le gouvernement. Je comprends que vous ne puissiez pas répondre à cette question maintenant, mais vous pourriez peut-être nous fournir une réponse par écrit après en avoir parlé à vos collègues de l'ABC.

M. Maude: Bien sûr.

La sénatrice Burey: Merci à tous les invités d'être venus. Madame Bonneau, merci beaucoup d'être ici. Merci de nous faire part de votre passion pour votre travail. Nous la ressentons tous. Je ressens votre passion pour la pédagogie de la petite enfance et la garde des enfants.

Vous avez mentionné que l'une des choses qui vous plaisaient le plus dans ce projet de loi était la possibilité d'un financement durable, ce que vous avez dit être très heureuse d'entendre. Bien sûr, cela a beaucoup à voir avec la main-d'œuvre.

Outre le financement, y a-t-il autre chose que nous devrions savoir pour améliorer les effectifs des éducateurs de la petite enfance?

Mme Bonneau : Dois-je dire un seul élément? Il y en a beaucoup. Mais si je devais en choisir un, en ce qui me concerne, ce serait...

La sénatrice Burey : Je n'ai pas dit un seul élément. Vous pouvez en énumérer quelques-uns.

Mme Bonneau: D'accord. Ce serait merveilleux.

What I see to help the workforce, especially for early childhood educators in general — it doesn't necessarily have to be Indigenous — is the way we get certified and what we have to do to go to school.

It's called an early childhood education diploma. You get your early childhood educator, infant toddler and special needs. Right now, there are options to be able to do those. You can take early childhood education assistant, then maybe go into doing the full early childhood educations. It's a long process. It takes a long time.

You think after two to three years, you would have a degree in this, but you don't. You get these certificates. I went further and got a Bachelor of Early Childhood Care and Education at Capilano University. I have a masters in early childhood education now.

I feel we need to change the way that it's an option. I feel you should have to take early childhood education, infant toddler and special needs. I think that would help with the workforce in general in saying that we do need early childhood education assistants. However, I feel when we do one course and we get into working, it gets so hard to go back to actually take the rest of the full early childhood education. I feel that's something that I have seen with my own eyes. I really had a struggle with having to go back and get these certificates to be able to create more capacity for children under three. There are very limited infant toddler educators out there because you have an option of taking infant toddler or special needs after you get your full.

I don't know if that answered your question.

Senator Burey: Yes, it does. Thank you so much.

Senator Cardozo: I was really just going to make a suggestion. If we do want to pursue the issue of Indigenous representation, perhaps we could consult with the people who were here on the previous panel from the perspective of "nothing about us, without us" type of approach.

The Chair: Thank you for that suggestion, Senator Cardozo.

Ce que je vois pour aider la main-d'œuvre, plus particulièrement les éducateurs de la petite enfance en général — et il ne s'agit pas forcément des Autochtones —, c'est la manière dont nous obtenons notre certification et ce que nous devons faire pour aller à l'école.

C'est un diplôme en éducation de la petite enfance. Vous obtenez un diplôme d'éducateur de la petite enfance, d'éducateur des nourrissons et des enfants en bas âge et d'éducateur spécialisé. À l'heure actuelle, il existe des options qui permettent d'obtenir ces diplômes. On peut suivre une formation d'assistant en éducation de la petite enfance, puis on peut suivre la formation complète d'éducation de la petite enfance. C'est un long processus. Cela prend beaucoup de temps.

On pense qu'au bout de deux ou trois ans, on aura un diplôme dans ce domaine, mais ce n'est pas le cas. On obtient des certificats. J'ai poussé mes études plus loin et j'ai obtenu un baccalauréat en soins et éducation de la petite enfance à l'Université Capilano. J'ai une maîtrise en éducation de la petite enfance à l'heure actuelle.

Je pense qu'il faut changer la façon dont c'est une option. Je pense qu'il faudrait choisir l'éducation de la petite enfance, des nourrissons et des enfants en bas âge, ainsi que des enfants qui ont des besoins spéciaux. Je pense que cela aiderait la maind'œuvre en général à comprendre que nous avons besoin d'assistants en éducation de la petite enfance. Cependant, j'ai l'impression que lorsque nous suivons un cours et que nous commençons à travailler, il devient très difficile de revenir en arrière pour suivre le reste du programme complet d'éducation de la petite enfance. C'est quelque chose que j'ai vu de mes propres yeux. J'ai vraiment eu du mal à revenir en arrière et à obtenir ces certificats pour pouvoir créer plus de capacités pour les enfants de moins de trois ans. Il y a très peu d'éducateurs pour les nourrissons et les enfants en bas âge parce que vous avez la possibilité de suivre une formation d'éducation des nourrissons et des enfants en bas âge et d'éducation spécialisée une fois que vous avez obtenu votre certificat complet.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

La sénatrice Burey : Oui. Je vous remercie.

Le sénateur Cardozo: J'allais seulement faire une suggestion. Si nous voulons revenir sur la question de la représentation autochtone, nous pourrions peut-être consulter les personnes qui étaient présentes dans le groupe précédent dans l'optique d'une approche de « rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous ».

La présidente : Merci de cette suggestion, sénateur Cardozo.

We wish to really thank Ms. Bonneau and Mr. Maude for their time spent with us. We are very appreciative of your points of view. I hope you will see them reflected in one way or the other when this committee submits its report to the Senate.

(The committee adjourned.)

Nous tenons à remercier Mme Bonneau et M. Maude du temps qu'ils nous ont consacré. Nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir fait part de vos points de vue. J'espère qu'ils seront pris en compte d'une manière ou d'une autre lorsque ce comité soumettra son rapport au Sénat.

(La séance est levée.)